



Ce qui compte pour moi

Mary Wang, agente immobilière
Saint John, Nouveau-Brunswick

Rester en contact est primordial pour Mary. Avec une carrière d'agente immobilière bien remplie et une famille et des amis à l'autre bout du monde, Mary a besoin de services de communication fiables et abordables. Son *Forfait économique*SM d'Aliant, qui lui procure des services téléphoniques locaux et interurbains ainsi que des services Internet, répond à tous ses besoins de façon simple et pratique.

Communiqué : Résultats du premier trimestre	3
---	---

Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales

Rapport de gestion	5
Bilans consolidés	10
États consolidés des résultats	11
États consolidés du résultat étendu	11
États consolidés de l'avoir des porteurs de parts	12
États consolidés des flux de trésorerie	13
Notes complémentaires	14

Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite

Rapport de gestion	21
Bilans consolidés	39
États consolidés des résultats	40
États consolidés du résultat étendu	40
États consolidés de l'avoir des associés	41
États consolidés des flux de trésorerie	42
Notes complémentaires	43



Imprimé par une imprimante assortie d'un certificat de chaîne de traçabilité du Forest Stewardship Council (FSC), sur du papier certifié FSC. Pour de plus amples renseignements sur FSC Canada, veuillez consulter le site www.fsccanada.org.

Veuillez recycler le présent document.



Communiqué

Bell Aliant annonce les résultats de son premier trimestre

Halifax (N-É) – Le 6 mai 2008 – Le Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (« Bell Aliant » ou le « Fonds »)¹ (TSX : BA.UN) a déclaré aujourd'hui des distributions à ses porteurs de parts de 91,2 M\$, soit 0,718 \$ par part pour le trimestre terminé le 31 mars 2008.

Le tableau suivant présente les principales données financières² du premier trimestre de Placements Bell Aliant, société en commandite :

(en millions de dollars)	T1 2008	T1 2007	Variation en pourcentage
Produits d'exploitation	865,4 \$	851,4 \$	1,6 %
BAIIA ³	355,1	349,5	1,6 %
Dépenses en immobilisations	95,1	115,3	(17,5 %)
Encaisse distribuable ⁴	206,8	192,1	7,7 %

« Les produits d'exploitation et le BAIIA de notre premier trimestre ont connu une croissance de 1,6 pour cent par rapport à la même période en 2007, » a déclaré Stephen Wetmore, président et chef de la direction. « Nos programmes relatifs à la productivité contribuent à maintenir les marges alors que notre combinaison de produits d'exploitation change, les diminutions des produits tirés des services locaux et interurbains d'une année à l'autre continuant d'être plus que compensées par la croissance des produits tirés des services de TI et de l'Internet. Nous avons accueilli KMTS dans notre organisation au cours du présent trimestre et nous avons hâte de faire croître nos entreprises regroupées. »

Faits saillants du premier trimestre de 2008 :

- Les produits d'exploitation ont augmenté de 14,0 M\$ (1,6 pour cent) au premier trimestre de 2008 par rapport à la même période de l'année précédente, avec une forte croissance des produits tirés des services de technologie de l'information (TI) et de l'Internet.
- Les produits provenant des services Internet se sont accrus de 8,3 M\$ au premier trimestre de 2008 comparativement à la même période en 2007, les abonnés à l'Internet haute vitesse augmentant de 14,6 pour cent par rapport à l'année précédente.
- Les produits provenant des services de TI ont augmenté de 16,6 M\$ au cours du trimestre, comparativement à la même période de l'année dernière, étant donné que des produits reportés antérieurement associés à un important contrat de services de soins de santé ont été constatés au premier trimestre de 2008.
- Les produits provenant du service local et du service interurbain ont diminué de 8,4 M\$ (2,4 pour cent) et de 2,5 M\$ (2,2 pour cent), respectivement, au cours du premier trimestre de 2008, comparativement au premier trimestre de 2007. Les produits provenant des services d'accès au réseau (« SAR ») ont chuté de 3,3 pour cent par rapport à l'an dernier, avec des baisses nettes des SAR de 22 592 au cours du trimestre déduction faite des SAR ajoutés par l'acquisition de KMTS.
- La hausse des produits, la compression des coûts réalisée grâce à une meilleure productivité et à une diminution de l'impôt sur le capital provincial se sont traduites par une hausse du BAIIA de 5,6 M\$ (1,6 pour cent) au premier trimestre de 2008 comparativement à la même période de l'année dernière.
- Les dépenses en immobilisations au cours du premier trimestre se sont établies à 95,1 M\$ en baisse de 20,2 M\$ par rapport au même trimestre de 2007. Avec la réalisation du plan de mise en œuvre accéléré FTTN en 2007, le programme d'immobilisations global prévu de Bell Aliant pour 2008 est inférieur d'environ 40 M\$ à celui de l'an dernier. Cette baisse prévue des dépenses en immobilisations, combinée à des retards dans la réalisation des projets extérieurs liés au climat hivernal, a contribué à la diminution des dépenses en immobilisations du premier trimestre de 2008, comparativement au premier trimestre de 2007.
- L'encaisse distribuable a augmenté de 14,7 M\$ (7,7 pour cent) au premier trimestre de 2008, par rapport à la même période en 2007, principalement par suite de la croissance du BAIIA et de la diminution des dépenses en immobilisations, contrebalancée par l'absence d'encaisse distribuable générée par l'entreprise de services d'annuaires vendue en avril 2007.

- Tel qu'il a été annoncé plus tôt cette année, Bell Aliant a augmenté ses distributions de 2,8 pour cent pour les porter à 0,2417 \$ par part par mois (2,90 \$ par part par année) à compter de la distribution de février 2008.

Conférence téléphonique avec les analystes

Une webdiffusion audio en direct de la conférence téléphonique est accessible à l'adresse www.bell.aliant.ca, sous l'onglet « Relations avec les investisseurs ». Une retransmission de la conférence téléphonique sera accessible sur le site Web pendant un an.

Déclarations prospectives

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives qui ont trait à des événements, des résultats, des circonstances ou des attentes futurs prévus. À moins d'indication contraire, les déclarations prospectives décrivent nos attentes au 6 mai 2008. Ces déclarations sont fondées sur les opinions de la direction à l'égard d'événements futurs, dont bon nombre sont, par leur nature, fondamentalement incertains et indépendants de la volonté de la direction. Elles ne représentent aucune garantie de rendement futur et sont assujetties à de nombreux risques et incertitudes qui sont difficilement prévisibles et à des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes.

De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements diffèrent sensiblement des attentes actuelles. Un certain nombre d'hypothèses sont également formulées dans la préparation des déclarations prospectives, telles que des hypothèses économiques, des hypothèses relatives au marché, des hypothèses financières et opérationnelles et des hypothèses quant à la réalisation de certaines opérations. Veuillez vous reporter à l'Avis concernant les renseignements prospectifs de Bell Aliant daté du 5 février 2008 ainsi qu'au rapport de gestion et à la notice annuelle du Fonds et de Placements Bell Aliant, société en commandite pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 qui sont disponibles au www.bell.aliant.ca ou au www.sedar.com, pour une présentation détaillée de ces importants facteurs de risque et hypothèses.

Si un facteur devait toucher Bell Aliant d'une manière imprévue ou si des hypothèses sous-tendant des déclarations prospectives s'avéraient inexactes, les résultats ou les événements réels pourraient différer sensiblement des résultats ou des événements prévus. Toutes les déclarations prospectives faites dans le présent communiqué sont présentées sous réserve de la présente mise en garde et l'on ne peut garantir que les résultats ou les faits nouveaux prévus par Bell Aliant se réaliseront ou même s'ils se réalisent en grande partie qu'ils auront les conséquences prévues pour Bell Aliant.

Sauf si les lois canadiennes sur les valeurs mobilières l'exigent, nous nions toute intention et n'assumons aucune obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives même si de nouveaux renseignements deviennent disponibles, à la suite d'événements futurs ou pour toute autre raison. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont fournies afin de donner des renseignements sur les attentes actuelles de la direction et sur ses plans concernant l'exercice 2008. Les lecteurs sont prévenus que ces renseignements pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

À propos de Bell Aliant

Bell Aliant (TSX : BA.UN) est l'un des plus importants fournisseurs de services de télécommunications régionaux en Amérique du Nord. Par l'intermédiaire de ses entités actives, la société offre aux consommateurs de six provinces canadiennes des services novateurs en matière d'information, de communications et de technologie, y compris les services vocaux, la transmission de données, le service Internet, les services de vidéo et des solutions d'affaires à valeur ajoutée. Par l'intermédiaire de ses bureaux xwave, Bell Aliant fournit également des services professionnels de TI au Canada et aux États-Unis. Les 10 000 employés de Bell Aliant se dévouent pour offrir choix, commodité, ainsi qu'un service à la clientèle de la plus haute qualité.

¹ La totalité du bénéfice de Bell Aliant provient de sa propriété indirecte de Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (« Placements Bell Aliant, société en commandite »). Les résultats de Placements Bell Aliant, société en commandite combinent les résultats de Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, société en commandite), de Télébec, société en commandite (Télébec) et de NorthernTel, société en commandite (NorthernTel).

² Le 1^{er} février 2008, Bell Aliant, société en commandite a réalisé l'acquisition des actifs et de l'exploitation de Kenora Municipal Telephone System (KMTS). Les résultats financiers et les paramètres des abonnés de Bell Aliant, société en commandite englobent les données de KMTS à compter de cette date.

³ Bell Aliant définit le BAIIA, mesure non conforme aux PCGR, comme le bénéfice avant les intérêts, les impôts sur le revenu, la dotation aux amortissements, le coût net des régimes d'avantages sociaux et les frais de restructuration et autres frais.

⁴ Bell Aliant définit l'encaisse distribuable, mesure non conforme aux PCGR, comme l'encaisse tirée des activités d'exploitation plus les éléments liés à l'exploitation financés par des réserves de caisse ou des emprunts, comme le fonds de roulement, la capitalisation du déficit des régimes de retraite, les frais de restructuration et les impôts en espèces en sus des niveaux normalisés, plus les provisions actuelles au titre d'impôts sur le revenu futurs, moins les dépenses en immobilisations et la partie de l'encaisse distribuable attribuable aux participations minoritaires (autres que Bell Canada et BCE Inc.) dans les filiales contrôlées.

Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales

Rapport de gestion

Premier trimestre de 2008

Le présent document vise à fournir un rapport de gestion sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation pour le trimestre terminé le 31 mars 2008 (premier trimestre de 2008), comparativement au trimestre correspondant de 2007. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes les accompagnant pour le trimestre terminé le 31 mars 2008, avec nos états financiers consolidés vérifiés et les notes les accompagnant au 31 décembre 2007 et pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'avec le rapport de gestion connexe. Nos états financiers consolidés ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les PCGR du Canada). Tous les montants du présent document, sauf indication contraire, sont en millions de dollars canadiens.

Le présent rapport de gestion est daté du 6 mai 2008 et porte sur les données à cette date, à moins d'indication contraire.

Dans le présent document, à moins d'indication contraire ou d'incompatibilité avec le contexte, les termes « nous », « notre », « nos » et le « Fonds » font référence au Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales. Les références à Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Placements Bell Aliant, s.e.c.) visent tant l'entité que ses filiales.

Les rapports trimestriels et annuels, ainsi que les notices annuelles et les circulaires d'information se trouvent sous la rubrique « Rapports financiers » du site Web de Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales à l'adresse www.bell.aliant.ca. On trouve également ces documents et d'autres documents d'information continue à l'adresse www.sedar.com.

Information prospective

Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective qui a trait à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation futurs. L'information prospective a pour but de fournir au lecteur des renseignements sur les attentes de la direction et sur leurs prévisions pour l'exercice 2008 et pour les périodes futures. Les lecteurs sont priés de noter que l'utilisation de cette information à d'autres fins peut ne pas être appropriée. Cette information est fondée sur les prévisions actuelles et les estimations quant aux marchés où nous exerçons des activités, ainsi que sur les opinions et les hypothèses de la direction relatives à ces marchés. À moins d'indication contraire, l'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion décrit nos prévisions au 6 mai 2008. Dans certains cas, l'information prospective peut être indiquée par des termes tels que « prévoit », « croit », « pourrait », « s'attend à », « planifie », « cherche », « peut », « entend », « fera » et d'autres expressions similaires. Cette information est assujettie à des risques et à des incertitudes importants qui sont difficilement prévisibles et font appel à des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes. Certains des facteurs pouvant amener les résultats ou les événements à différer de manière importante des prévisions actuelles comprennent, sans pour autant s'y limiter : notre dépendance envers Placements Bell Aliant, s.e.c., et par conséquent tous les risques et incertitudes auxquels les activités de cette dernière sont assujetties; la volatilité du marché des valeurs mobilières; les conditions du marché ou le contexte d'affaires; l'évolution de la législation et de la réglementation. Certains de ces facteurs échappent en grande partie à notre contrôle. Veuillez vous reporter à la rubrique « Gestion des risques » du présent rapport de gestion pour une analyse détaillée de ces facteurs de risque ainsi que d'autres facteurs. Si l'un ou l'autre de ces facteurs avait une incidence imprévue sur nous, ou si les hypothèses sous-jacentes à l'information prospective se révélaient inexactes, les résultats ou événements réels pourraient différer considérablement des résultats ou événements prévus. À moins d'indication contraire, l'information prospective ne tient pas compte de l'incidence que pourraient avoir sur nos activités des opérations ou des éléments non récurrents annoncés ou se produisant après la date de ladite information prospective. Toute information prospective contenue dans le présent document et dans les documents dont il est fait mention dans le présent document est donnée sous réserve de la présente mise en garde. Rien ne garantit que les résultats ou les faits prévus par nous se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en grande partie, qu'ils auront les conséquences prévues. À moins que les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ne l'exigent, nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ou de réviser cette information prospective et nous ne nous engageons aucunement à la mettre à jour ou à la réviser, même si de nouveaux renseignements devenaient disponibles à la suite d'événements futurs, ou pour toute autre raison. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à quelque information prospective que ce soit.

Veillez également consulter notre Avis concernant les renseignements prospectifs daté du 5 février 2008 qui se trouve aux adresses www.bell.aliant.ca et www.sedar.com.

AU SUJET DE NOS ACTIVITÉS

Nous sommes une fiducie à but restreint et à capital variable sans personnalité morale régie par les lois de la province d'Ontario conformément à une déclaration de fiducie datée du 30 mars 2006, laquelle a été modifiée et mise à jour le 6 juillet 2006. Nous détenons des placements dans des filiales qui exploitent l'un des plus importants fournisseurs de services de télécommunications régionales en Amérique du Nord.

Le 1^{er} janvier 2008, nous avons cédé notre participation indirecte de 36,7 % dans Télébec, société en commandite (Télébec) et NorthernTel, société en commandite (NorthernTel) à notre filiale, Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Placements Bell Aliant, s.e.c.) contre 8 246 429 parts de société en commandite de catégorie 2 de Placements Bell Aliant, s.e.c. Étant donné que notre participation indirecte de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel n'a pas subi de modification réelle des droits de propriété, la cession a été comptabilisée à la valeur comptable. Au cours des périodes antérieures au 1^{er} janvier 2008, nous comptabilisions ce placement à la valeur de consolidation étant donné que nous exerçons une influence notable sur les politiques d'exploitation, d'investissement et de financement de ces entités sans toutefois les contrôler.

Nous détenons une participation indirecte de 82,46 % dans Placements Bell Aliant, s.e.c., laquelle consolide les résultats financiers de Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.), de Télébec et de NorthernTel. BCE Inc. (BCE) et Bell Canada détiennent la participation restante de 17,54 % dans Placements Bell Aliant, s.e.c. Bell Canada détient également une participation de 35,2 % dans Bell Aliant, s.e.c. Ces participations sont échangeables contre des parts du Fonds, ce qui confère à BCE une participation réelle combinée de 44,15 % dans le Fonds, après dilution totale. En vertu de la convention des porteurs de titres, BCE dispose de certains droits de gouvernance lui conférant un contrôle sur Placements Bell Aliant, s.e.c. pour autant que sa participation après dilution totale soit supérieure ou égale à 30,0 % et que certains accords commerciaux aient été conclus avec Bell Aliant, s.e.c.

Transformation de BCE en société fermée

Tel qu'il a été annoncé le 30 juin 2007, notre principale partie prenante, BCE Inc. (BCE), a conclu une entente définitive visant son acquisition par un groupe d'investisseurs dirigé par Teachers' Private Capital, la division d'investissement privé du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, Providence Equity Partners Inc., Madison Dearborn Partners, LLC et Merrill Lynch Global Private Equity. Nous ne sommes pas partie à cette opération et nous ne pouvons prévoir l'incidence que pourrait avoir ce transfert de propriété de BCE sur notre organisation.

Planification en vue des futures modifications fiscales

Par suite des modifications annoncées le 31 octobre 2006 par le gouvernement fédéral à l'égard de la loi de l'impôt touchant les fiducies de revenus cotées ou négociées en Bourse comme le Fonds, à compter du 1^{er} janvier 2011, le Fonds sera imposé comme s'il était une société au taux d'imposition fédéral/provincial harmonisé qui, selon nous, s'établira entre 25,0 % et 30,0 % de notre revenu imposable. Bien qu'il soit encore trop tôt pour déterminer les répercussions qu'auront ces changements sur nos flux de trésorerie après l'exercice 2010, nous continuons d'étudier les stratégies et les options qui pourraient atténuer l'incidence que les impôts en espèces auront sur les distributions que nous versons à nos porteurs de parts. Ces options comprennent entre autres : la planification en vue de préserver ou d'augmenter les reports de pertes fiscales en avant ainsi que les autres déductions fiscales ou les crédits d'impôt existants pour utilisation après 2010 de façon à réduire le revenu imposable ou les impôts en espèces que le Fonds ou Placements Bell Aliant, s.e.c. aurait autrement à payer; la consolidation de la situation financière de Placements Bell Aliant, s.e.c., notamment la réduction du déficit des régimes de retraite, de façon à favoriser une souplesse accrue de notre future politique de distribution; l'investissement dans des mesures favorisant la productivité de Placements Bell Aliant, s.e.c. de façon à réduire nos charges globales et à fournir un apport positif à la croissance de nos flux de trésorerie futurs et l'utilisation des liquidités excédentaires au cours des périodes antérieures à 2011 pour racheter des parts du Fonds de façon à réduire les exigences futures en matière de distribution en espèces. Il n'est pas certain que ces mesures, si elles sont entreprises, nous permettront d'éviter une diminution de nos distributions en espèces par part. Cependant, nous concentrons notre planification à long terme sur cet objectif.

SOMMAIRE DES DONNÉES FINANCIÈRES

Le tableau qui suit présente les principaux résultats financiers consolidés des sept derniers trimestres. Ces données financières trimestrielles n'ont pas été vérifiées, mais ont été préparées de la même façon que les données tirées des états financiers consolidés annuels et intermédiaires. Comme le Fonds n'a commencé à exercer des activités qu'après le 6 juillet 2006, aucune donnée financière antérieure à cette date n'est présentée.

<i>Pour les sept trimestres compris dans la période terminée le 31 mars 2008 (en millions de dollars, sauf les montants liés aux parts)</i>	2006		2007				2008
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1
Quote-part du revenu tiré des placements et autres produits	45,1 \$	75,4 \$	74,8 \$	48,7 \$	69,9 \$	106,8 \$	44,1 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	45,1	74,4	72,8	45,5	68,8	105,6	43,0
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	4,1	4,6	4,4	212,2	0,4	(0,5)	-
Bénéfice net	49,2 \$	79,0 \$	77,2 \$	257,7 \$	69,2 \$	105,1 \$	43,0 \$
Bénéfice de base par part lié aux activités poursuivies	0,37 \$	0,60 \$	0,55 \$	0,34 \$	0,54 \$	0,83 \$	0,34 \$
Bénéfice (perte) de base par part lié(e) aux activités abandonnées	0,03	0,04	0,03	1,59	0,00	(0,00)	-
Bénéfice de base par part	0,40 \$	0,64 \$	0,58 \$	1,93 \$	0,54 \$	0,83 \$	0,34 \$
Bénéfice dilué par part lié aux activités poursuivies	0,40 \$	0,58 \$	0,57 \$	0,25 \$	0,49 \$	0,72 \$	0,34 \$
Bénéfice dilué par part lié aux activités abandonnées	0,02	0,03	0,02	1,11	0,00	0,00	-
Bénéfice dilué par part	0,42 \$	0,61 \$	0,59 \$	1,36 \$	0,49 \$	0,72 \$	0,34 \$
Distributions en espèces déclarées	77,9 \$	85,1 \$	96,0 \$	92,9 \$	90,5 \$	89,5 \$	91,2 \$

Bénéfice net

Le bénéfice net représente la quote-part du revenu tiré de notre participation indirecte dans le bénéfice de nos placements, moins nos charges. Ainsi, nous dépendons entièrement des résultats d'exploitation de nos placements. Au premier trimestre de 2008, notre quote-part dans Placements Bell Aliant, s.e.c. a été augmentée pour tenir compte des économies d'impôts futurs liées à notre quote-part de 36,7 % des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs présentée dans le bilan de Télébec et de NorthernTel et leur valeur fiscale. Le bénéfice net lié aux activités abandonnées des trimestres antérieurs comprend notre quote-part des résultats d'exploitation d'Aliant Directory Services (ADS) jusqu'en avril 2007, où un gain après impôts de 258,2 M\$ avait été comptabilisé à la cession de son actif net et de ses activités, ainsi que de SalesBridge Canada Corp., qui est en voie d'être liquidée. Le rendement financier de Placements Bell Aliant, s.e.c. pour le trimestre terminé le 31 mars 2008 comparativement au trimestre correspondant de 2007 est présenté dans son rapport de gestion du premier trimestre de 2008.

Distributions déclarées

Nous versons des distributions en espèces mensuelles à nos porteurs de parts. Au cours du premier trimestre de 2008, nous avons déclaré des distributions totalisant 91,2 M\$, ou 0,7184 \$ la part, comparativement à 96,0 M\$, ou 0,6983 \$ la part, au premier trimestre de 2007. La diminution d'un trimestre à l'autre du total des distributions reflète la diminution du solde moyen des parts en circulation du Fonds en raison du rachat et de l'annulation de 10 630 000 parts du Fonds dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur du 28 février 2007 au 27 février 2008. Cette diminution découlant du nombre moins élevé de parts du Fonds a été partiellement contrebalancée par une hausse de 2,9 % de notre ratio de distribution mensuel en février 2007 et par une hausse supplémentaire de 2,8 % en février 2008.

Nous sommes entièrement dépendants des distributions de Placements Bell Aliant, s.e.c. pour verser nos distributions. Veuillez vous reporter au rapport de gestion du premier trimestre de 2008 de Placements Bell Aliant, s.e.c. pour une analyse de ses distributions.

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 31 mars 2008	Au 31 décembre 2007
Total de l'actif	4 278,8 \$	4 324,1 \$
Total du passif	31,1 \$	30,2 \$
Avoir des porteurs de parts	4 247,7 \$	4 293,9 \$

Actif et passif

Au 31 mars 2008, notre actif était principalement composé de notre participation indirecte dans Placements Bell Aliant, s.e.c. ainsi que des distributions et des autres montants à recevoir de cette dernière. Nous regroupons habituellement nos liquidités excédentaires avec celles de Bell Aliant, s.e.c. pour les investir dans des instruments négociables du marché monétaire à court terme. Par conséquent, le solde à payer à Bell Aliant, s.e.c. ou à recevoir de cette dernière fluctue au fil du temps en fonction de ces soldes en espèces. Au 31 mars 2008, il restait des billets de 1,1 M\$ à recevoir de Bell Aliant, s.e.c. Ces billets à recevoir, avec les intérêts connexes de 3,73 % par année, sont inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Notre passif est constitué essentiellement des distributions à verser à nos porteurs de parts, qui se chiffraient à 30,7 M\$ au 31 mars 2008 et à 29,8 M\$ au 31 mars 2007.

Parts du Fonds

Nous avons amorcé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 28 février 2007, qui nous permettait de racheter, à l'occasion, jusqu'à 13 738 000 de nos parts en circulation, soit environ 10,0 % de notre flottant au 26 février 2007. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités est arrivée à échéance le 27 février 2008. Les rachats en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités ont été effectués contre espèces au prix du marché par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. En 2008, aucun rachat n'a été effectué en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2007, nous avons racheté 2 384 200 parts pour un prix total de 70,9 M\$, ce qui s'est traduit par une diminution de 78,6 M\$ de notre capital déclaré et par une augmentation de 7,7 M\$ du surplus d'apport.

Au 31 mars 2008, 126 951 952 parts du Fonds étaient en circulation, soit 227 793 390 parts du Fonds après dilution totale. Au 2 mai 2008, 126 952 794 parts du Fonds étaient en circulation.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Tel qu'il a été mentionné précédemment à la rubrique « Au sujet de nos activités », nous détenons une participation indirecte de 82,46 % (81,50 % au 31 décembre 2007) dans Placements Bell Aliant, s.e.c. De plus, BCE et Bell Canada détiennent, directement et indirectement, 44,15 % (44,15 % au 31 décembre 2007) des parts du Fonds après dilution totale. Aucune modification n'a été apportée au cours du premier trimestre de 2008 à la convention des porteurs de titres conclue avec BCE.

Au cours du premier trimestre de 2008, nous avons continué de prêter nos liquidités excédentaires à Bell Aliant, s.e.c. au moyen d'une série de billets. Les paiements sont exigés aux fins de l'exploitation, selon les besoins. Pour des renseignements supplémentaires, veuillez vous reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 31 mars 2008.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les conventions et méthodes comptables que nous utilisons et les estimations et hypothèses comptables critiques que nous faisons sont conformes à celles décrites à la note 1 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, sauf en ce qui concerne l'adoption, le 1^{er} janvier 2008, du chapitre 1535, intitulé « Informations à fournir concernant le capital », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA).

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, nous avons adopté les dispositions du chapitre 1535, qui établit des normes relatives aux informations qualitatives et quantitatives à fournir sur le capital d'une entité et la façon dont il est géré.

Outre le changement dont il est question ci-dessus, aucune modification de norme comptable ou de note d'orientation concernant la comptabilité ne s'est traduite par une modification de convention ou de méthode comptable au premier trimestre de 2008.

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA modifie et améliore constamment certaines normes ou recommandations du *Manuel de l'ICCA*. Nous examinons ces changements à mesure qu'ils sont proposés et, s'il y a lieu, nous modifierons nos conventions comptables et nos informations à fournir. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (IFRS) remplaceront les PCGR du Canada. Le Conseil des normes comptables a publié un exposé-sondage qui présente ces normes. Nous procédons à l'heure actuelle à l'évaluation de l'incidence que le passage à ces normes aura sur nos activités et sur la présentation de notre information financière.

GESTION DES RISQUES

Pour une analyse des risques liés au Fonds, veuillez vous reporter à la rubrique « Gestion des risques » de notre rapport de gestion annuel au 31 décembre 2007 et à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle de 2007. Pour une analyse des risques liés aux activités de Placements Bell Aliant, s.e.c., veuillez vous reporter à la rubrique « Gestion des risques » du rapport de gestion de Placements Bell Aliant, s.e.c. pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2007 de Placements Bell Aliant, s.e.c.

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction a élaboré des contrôles internes à l'égard de l'information financière (tel qu'il est défini dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières) afin de fournir une assurance raisonnable en matière de fiabilité de l'information financière et de préparation des états financiers à des fins de publication selon les PCGR du Canada.

Il n'y a eu aucun changement à nos contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours du trimestre terminé le 31 mars 2008 qui a eu une incidence importante ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES

Bilans consolidés

(non vérifié)

(en millions de dollars)

	Notes	Au 31 mars 2008	Au 31 décembre 2007
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	1,2 \$	2,1 \$
Distributions à recevoir		31,0	28,5
Sommes à recevoir d'apparentés		6,3	3,0
		38,5	33,6
Placements	2	4 240,3	4 290,5
Total de l'actif		4 278,8 \$	4 324,1 \$
Passif et avoir des porteurs de parts			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer		0,4 \$	0,4 \$
Distributions à verser	6	30,7	29,8
		31,1	30,2
Avoir des porteurs de parts		4 247,7	4 293,9
Total du passif et de l'avoir des porteurs de parts		4 278,8 \$	4 324,1 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES

États consolidés des résultats

(non vérifié)

Pour les trimestres terminés les 31 mars

<i>(en millions de dollars, sauf le bénéfice par part)</i>	Notes	2008	2007
Revenu tiré des placements à la valeur de consolidation	2	44,1 \$	74,8 \$
Charges d'exploitation		1,1	0,9
		43,0	73,9
Intérêts débiteurs		-	1,1
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		43,0	72,8
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	2	-	4,4
Bénéfice net		43,0 \$	77,2 \$
Résultat par part	5		
Bénéfice de base lié aux activités poursuivies		0,34 \$	0,55 \$
Bénéfice de base lié aux activités abandonnées		-	0,03
Bénéfice de base		0,34 \$	0,58 \$
Bénéfice dilué lié aux activités poursuivies		0,34 \$	0,55 \$
Bénéfice dilué lié aux activités abandonnées		-	0,02
Bénéfice dilué		0,34 \$	0,57 \$

États consolidés du résultat étendu

(non vérifié)

Pour les trimestres terminés les 31 mars

(en millions de dollars)

	Note	2008	2007
Bénéfice net		43,0 \$	77,2 \$
Autres éléments du résultat étendu	2	(1,7)	2,9
Résultat étendu		41,3 \$	80,1 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES

États consolidés de l'avoir des porteurs de parts

(non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2008

<i>(en millions de dollars)</i>	Notes	Capital déclaré	Surplus d'apport	Bénéfices accumulés	Distributions déclarées	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Avoir des porteurs de parts
Solde au 31 décembre 2007		4 184,0 \$	31,8 \$	640,4 \$	(531,9) \$	(30,4) \$	4 293,9 \$
Bénéfice net du trimestre		-	-	43,0	-	-	43,0
Distributions déclarées	6	-	-	-	(91,2)	-	(91,2)
Régime de parts différées	3, 7	0,1	3,6	-	-	-	3,7
Autres éléments du résultat étendu d'une entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation		-	-	-	-	(1,7)	(1,7)
Solde au 31 mars 2008		4 184,1 \$	35,4 \$	683,4 \$	(623,1) \$	(32,1) \$	4 247,7 \$

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2007

<i>(en millions de dollars)</i>	Note	Capital déclaré	Surplus d'apport	Bénéfices accumulés	Distributions déclarées	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Avoir des porteurs de parts
Solde au 31 décembre 2006		4 140,7 \$	-	128,2 \$	(163,0) \$	-	4 105,9 \$
Bénéfice net du trimestre		-	-	77,2	-	-	77,2
Distributions déclarées	6	-	-	-	(96,0)	-	(96,0)
Émission de parts		394,0	-	-	-	-	394,0
Rachat de parts		(0,1)	-	-	-	-	(0,1)
Parts rachetées aux fins de leur annulation		(78,6)	7,7	-	-	-	(70,9)
Régime de parts différées		-	4,3	-	-	-	4,3
Ajustement de reclassement d'une entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation		-	-	0,6	-	(32,8)	(32,2)
Autres éléments du résultat étendu d'une entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation		-	-	-	-	2,9	2,9
Solde au 31 mars 2007		4 456,0 \$	12,0 \$	206,0 \$	(259,0) \$	(29,9) \$	4 385,1 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES

États consolidés des flux de trésorerie

(non vérifié)

Pour les trimestres terminés les 31 mars

<i>(en millions de dollars)</i>	Notes	2008	2007
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		43,0 \$	72,8 \$
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Revenu tiré des placements à la valeur de consolidation	2	(44,1)	(74,8)
Variation de l'actif et du passif d'exploitation		0,9	1,5
		(0,2)	(0,5)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Produit d'un emprunt accordé par un apparenté		-	69,9
Rachat de parts aux fins d'annulation	3	-	(70,9)
Rachat de parts		-	(0,1)
Achat de parts aux termes du régime de réinvestissement des distributions	3	(3,3)	(3,2)
Distributions en espèces versées aux porteurs de parts		(87,0)	(88,8)
		(90,3)	(93,1)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Distributions en espèces reçues liées aux placements à la valeur de consolidation	2	89,6	93,1
		89,6	93,1
Augmentation nette de la trésorerie liée aux activités poursuivies		(0,9)	(0,5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		2,1	0,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		1,2 \$	0,2 \$
Renseignements supplémentaires			
Intérêts payés		- \$	1,1 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
Notes complémentaires
(non vérifié)
31 mars 2008

Le Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales est une fiducie à but restreint et à capital variable sans personnalité morale régie par les lois de l'Ontario conformément à une déclaration de fiducie datée du 30 mars 2006, modifiée et retraitée le 6 juillet 2006. Toute utilisation des termes « nous », « nos/notre » ou « le Fonds » fait référence au Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales.

Par l'entremise de Fiducie Placements Bell Aliant et de Fiducie Bell Nordiq, nous détenons une participation de 82,46 % dans Bell Aliant Communications régionales inc. et dans Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Placements Bell Aliant, s.e.c.), qui consolide les filiales en exploitation du Fonds. Ces états financiers devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés au 31 décembre 2007 de Placements Bell Aliant, s.e.c. et avec les états financiers consolidés intermédiaires au 31 mars 2008 de Placements Bell Aliant, s.e.c.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Mode de présentation

Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) du Canada, en utilisant les mêmes modes de présentation et méthodes comptables que pour nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2007, à l'exception de l'adoption de nouvelles méthodes comptables présentées ci-dessous. Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus en parallèle avec nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2007.

Informations à fournir concernant le capital

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, nous avons adopté le chapitre 1535, intitulé « Informations à fournir concernant le capital », lequel a été publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'ICCA) et établit des normes pour la fourniture d'informations qualitatives et quantitatives sur le capital de l'entité et la façon dont il est géré. Veuillez vous reporter à la note 4 pour une analyse de la gestion de notre capital.

Impôts sur les bénéfices

À compter de 2011, nous serons assujettis à l'impôt au même titre qu'une société. Les impôts sur les bénéfices sont comptabilisés selon la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, notre quote-part du revenu tiré des placements à la valeur de consolidation sera diminuée (augmentée) des charges (économies) d'impôts futurs afin de tenir compte des conséquences fiscales futures prévues liées à notre quote-part dans les écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs présentés dans les bilans de nos filiales et leur valeur fiscale, ainsi que des économies d'impôts liées aux pertes de nos filiales qui seront, de façon plus probable qu'improbable, réalisées et reportées au cours des exercices futurs de façon à diminuer les impôts sur les bénéfices. Les impôts futurs sont calculés en fonction des taux d'imposition pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts devraient se résorber. En ce qui a trait au Fonds, seuls les écarts temporaires devant se résorber après le 1^{er} janvier 2011 sont pris en considération lors du calcul de la charge (l'économie) d'impôts futurs.

Dépendance économique

Nous dépendons économiquement de Placements Bell Aliant, s.e.c. Notre capacité à verser les distributions est entièrement tributaire des distributions que nous recevons de Placements Bell Aliant, s.e.c. D'importants événements ou opérations touchant Placements Bell Aliant, s.e.c. pourraient avoir une incidence importante sur notre capacité à verser des distributions.

Modifications futures des conventions comptables

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA modifie et améliore constamment certaines normes ou recommandations du *Manuel de l'ICCA*. Nous examinons ces modifications à mesure qu'elles sont proposées et, s'il y a lieu, nous modifierons nos conventions comptables et nos informations à fournir.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
Notes complémentaires
(non vérifié)
31 mars 2008

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Modifications futures des conventions comptables (suite)

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (IFRS) remplaceront les PCGR du Canada. Le Conseil des normes comptables a publié un exposé-sondage qui décrit brièvement les normes. Nous évaluons actuellement l'incidence que cette transition aura sur nos activités et notre information financière.

2. PLACEMENTS

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 31 mars 2008	Au 31 décembre 2007
Placements Bell Aliant, s.e.c.	4 240,3 \$	3 763,0 \$
Télébec et NorthernTel	-	527,5
	4 240,3 \$	4 290,5 \$

Le 1^{er} janvier 2008, nous avons cédé notre participation de 36,7 % dans Télébec, société en commandite (Télébec) et NorthernTel, société en commandite (NorthernTel) à Placements Bell Aliant, s.e.c. contre 8 246 429 parts de société en commandite de catégorie 2 de Placements Bell Aliant, s.e.c. Étant donné que notre participation de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel n'a pas subi de modification réelle des droits de propriété, la cession a été comptabilisée à sa valeur comptable de 527,5 M\$ moins un ajustement de l'amortissement notionnel de 14,0 M\$ relatif à l'achèvement de la répartition du prix d'achat notionnel et à d'autres charges mineures. En outre, un ajustement aux fins de la comptabilisation d'une économie d'impôts futurs liée à notre quote-part de 36,7 % dans des écarts temporaires étant censés se résorber après le 1^{er} janvier 2011 de Télébec et de NorthernTel a accru notre compte de placement de 9,4 M\$. Ces ajustements ont été constatés dans le revenu tiré de notre placement à la valeur de consolidation dans Placements Bell Aliant, s.e.c. pour le trimestre terminé le 31 mars 2008.

Le tableau qui suit présente le revenu tiré des placements à la valeur de consolidation et les autres éléments du résultat étendu liés à nos placements, ainsi que les distributions déclarées et reçues à l'égard des placements à la valeur de consolidation :

<i>(en millions de dollars)</i>	2008			2007		
	Placements Bell Aliant, s.e.c.	Télébec et NorthernTel	Total	Placements Bell Aliant, s.e.c.	Télébec et NorthernTel	Total
Revenu tiré des placements à la valeur de consolidation – activités poursuivies	44,1 \$	- \$	44,1 \$	67,7 \$	7,1 \$	74,8 \$
Revenu tiré des placements à la valeur de consolidation – activités abandonnées	- \$	- \$	- \$	4,4 \$	-	4,4 \$
Autres éléments du résultat étendu	(1,7) \$	-	(1,7) \$	2,9 \$	-	2,9 \$
Distributions déclarées	92,2 \$	-	92,2 \$	89,6 \$	9,5 \$	99,1 \$
Distributions reçues	89,6 \$	-	89,6 \$	86,8 \$	6,3 \$	93,1 \$

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
Notes complémentaires
(non vérifié)
31 mars 2008

3. CAPITAL DES PORTEURS DE PARTS

Parts émises et en circulation

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	Au 31 mars 2008		Au 31 décembre 2007	
	Nombre de parts	Capital déclaré	Nombre de parts	Capital déclaré
Parts	126 951 952	4 184,1 \$	126 949 663	4 184,0 \$
Parts à droit de vote spécial	100 373 827	-	100 373 827	-
		4 184,1 \$		4 184,0 \$

Le tableau suivant détaille la variation des parts du Fonds émises et en circulation :

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	Au 31 mars 2008		Au 31 décembre 2007	
	Nombre de parts	Capital déclaré	Nombre de parts	Capital déclaré
Parts du Fonds au début	126 949 663	4 184,0 \$	124 115 890	4 140,7 \$
Émission de parts en contrepartie des actifs et des passifs du Fonds de revenu Bell Nordiq	-	-	13 467 791	394,0
Parts du régime de parts différées exercées (note 7)	3 412	0,1	4 380	0,1
Rachat de parts	(1 108)	-	(8 172)	(0,3)
Ajustement lié aux fractions de parts	(15)	-	(226)	-
Parts rachetées aux fins d'annulation	-	-	(10 630 000)	(350,5)
Parts du Fonds à la fin	126 951 952	4 184,1 \$	126 949 663	4 184,0 \$

Le 28 février 2007, nous avons amorcé une offre publique de rachat (OPRA) dans le cours normal des activités qui nous permettait, par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto, de racheter de temps à autre au cours du marché des parts du Fonds en circulation contre un montant en espèces, jusqu'à concurrence d'un nombre de 13 738 000 parts, ce qui représentait environ 10,0 % de notre flottant en circulation au 26 février 2007. L'OPRA est arrivée à échéance le 27 février 2008. Aucun rachat n'a été effectué dans le cadre de l'OPRA dans le cours normal des activités en 2008. Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2007, nous avons racheté 2 384 200 parts pour un prix total de 70,9 M\$, ce qui a réduit notre capital déclaré de 78,6 M\$ et a accru notre surplus d'apport de 7,7 M\$.

Régime de réinvestissement des distributions et d'achat de parts facultatif

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2008, nous avons acheté pour les porteurs de parts 137 535 parts (131 040 parts au 31 mars 2007) sur le marché libre plutôt que de verser des distributions en espèces de 3,3 M\$ (3,2 M\$ au 31 mars 2007). De plus, relativement à des paiements en espèces facultatifs que nous avons reçus, nous avons acheté des parts supplémentaires d'un montant de 0,6 M\$ (0,6 M\$ au 31 mars 2007).

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
Notes complémentaires
(non vérifié)
31 mars 2008

4. GESTION DU CAPITAL

Nous n'exerçons aucune activité à titre d'entreprise exploitée activement, nos activités se limitant en général à détenir des titres de nos entités émettrices comptabilisées à la valeur de consolidation. Nous détenons des placements indirects à la valeur de consolidation dans nos filiales en exploitation et nous ne contractons aucune dette pour financer ces placements. Par conséquent, notre structure du capital ne se compose que de l'avoir de nos porteurs de parts. Cet objectif demeure le même qu'à l'exercice précédent.

De plus, nous avons un petit montant d'actifs à court terme financé par notre passif à court terme puisque nous gérons le calendrier des distributions en espèces reçues de nos entités émettrices comptabilisées à la valeur de consolidation ainsi que celui du paiement de nos charges d'exploitation et du versement de distributions à nos porteurs de parts.

Afin d'effectuer des placements additionnels ou de gérer notre capital et la composition du revenu ayant trait aux distributions versées à nos porteurs de parts, nous examinons, de temps à autre, notre politique de distribution et pouvons la modifier, procéder à l'émission ou au rachat de parts ou remettre du capital à nos porteurs de parts.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
Notes complémentaires
(non vérifié)
31 mars 2008

5. RÉSULTAT PAR PART

Pour les trimestres terminés les 31 mars
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2008	2007
De base :		-
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	43,0 \$	72,8 \$
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	-	4,4
Bénéfice net	43,0 \$	77,2 \$

Nombre moyen pondéré de parts en circulation

126 951 417 132 722 910

Bénéfice de base par part lié aux activités poursuivies	0,34 \$	0,55 \$
Bénéfice de base par part lié aux activités abandonnées	-	0,03
Bénéfice de base par part	0,34 \$	0,58 \$

Pour les trimestres terminés les 31 mars
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2008	2007
Dilué :		
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	43,0 \$	72,8 \$
Ajouter la part des porteurs sans contrôle de parts échangeables de :		
Placements Bell Aliant, s.e.c.	11,6	15,4
Bell Aliant, s.e.c.	36,4	44,5
	91,0	132,7
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	-	4,4
Ajouter la part des porteurs sans contrôle de parts échangeables de :		
Placements Bell Aliant, s.e.c.	-	1,0
	-	5,4
Bénéfice net dilué	91,0 \$	138,1 \$

Nombre moyen pondéré de parts en circulation

126 951 417 132 722 910

Ajouter les parts de société en commandite échangeables :

Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 de Placements Bell Aliant, s.e.c.	28 168 803	28 168 803
Parts de société en commandite échangeables de catégorie B de Bell Aliant, s.e.c.	72 205 024	72 205 024
Parts différées dans le cadre du régime de rémunération à base de parts	467 611	315 438
	227 792 855	233 412 175

Bénéfice dilué par part lié aux activités poursuivies	0,40 \$	0,57 \$
Bénéfice dilué par part lié aux activités abandonnées	-	0,02
Bénéfice dilué par part	0,40 \$	0,59 \$

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
Notes complémentaires
(non vérifié)
31 mars 2008

5. RÉSULTAT PAR PART (suite)

Les parts de société en commandite échangeables sont censées, dans la mesure du possible, être l'équivalent économique des parts du Fonds et, dans les calculs du bénéfice par part lié aux activités poursuivies ci-dessus, sont antidilutives. Si les porteurs des parts de société en commandite échangeables souhaitent effectuer un échange contre des parts du Fonds, les distributions versées actuellement aux porteurs par Placements Bell Aliant, s.e.c. et par Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.) nous seraient versées directement. Les parts différées dans le cadre du régime de rémunération à base de parts, présenté à la note 7, qui sont liées à l'attribution de 2006 et à une tranche de l'attribution de 2007 sont dilutives.

6. DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS

Le tableau suivant présente les distributions déclarées :

<i>(en millions de dollars, sauf les montants par part)</i>	2008		Date de clôture des registres	2007	
	Distributions mensuelles	Distributions par part		Distributions mensuelles	Distributions par part
Date de clôture des registres					
31 janvier	29,8 \$	0,2350 \$	31 janvier	31,4 \$	0,2283 \$
29 février	30,7	0,2417	28 février	32,3	0,2350
31 mars	30,7	0,2417	30 mars	32,3	0,2350
	91,2 \$	0,7184 \$		96,0 \$	0,6983 \$

7. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE DE PARTS

Régimes d'achat de parts des employés

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2008, 489 949 parts du Fonds (566 816 parts au 31 mars 2007) ont été achetées sur le marché libre pour les employés de certaines filiales de Placements Bell Aliant, s.e.c. à un coût totalisant 14,2 M\$ (16,5 M\$ au 31 mars 2007). De ce total, une tranche de 2,3 M\$ (2,4 M\$ au 31 mars 2007) a été comptabilisée à titre de charge de rémunération dans certaines filiales de Placements Bell Aliant, s.e.c. et la tranche restante a été fournie par des employés par l'entremise de retenues de salaire, par des intérêts gagnés ou par des distributions réinvesties dans les comptes du régime des employés.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
Notes complémentaires
(non vérifié)
31 mars 2008

7. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE DE PARTS (suite)

Régime de parts différées

Le tableau qui suit présente un sommaire de la situation des parts différées dans le régime de parts différées au 31 décembre 2007, ainsi que des variations survenues durant le trimestre terminé le 31 mars 2008 :

	31 mars 2008	31 décembre 2007
Pour les périodes terminées le		
Parts différées en circulation, au début	794 980	-
Attribuées		
Attribuées pour la période de service allant de l'exercice 2006 à l'exercice 2008	-	316 717
Attribuées pour la période de service allant de mars 2007 à mars 2010	-	453 742
Attribuées au moyen des distributions réinvesties	19 621	52 581
	814 601	823 040
Frappées d'extinction	(5 087)	(23 680)
Exercées (note 3)	(3 412)	(4 380)
Parts différées en circulation à la fin	806 102	794 980
Parts différées acquises à la fin	358 232	216 436

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2008, la juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des 19 621 parts attribuées (823 040 au 31 décembre 2007) s'établissait à 0,6 M\$, soit 28,73 \$ la part différée (24,1 M\$ ou 29,31 \$ la part différée au 31 décembre 2007).

Étant donné que les parts différées seront réglées au moyen de parts du Fonds lorsqu'elles seront exercées, nous avons inscrit à titre de surplus d'apport, pour le trimestre terminé le 31 mars 2008, l'équivalent de la charge de rémunération de 3,7 M\$ comptabilisée par certaines filiales de Placements Bell Aliant, s.e.c. (4,3 M\$ au 31 mars 2007). Nous avons émis 3 412 parts (néant au 31 mars 2007) sur le capital autorisé à une valeur de marché moyenne de 28,22 \$ la part (néant au 31 mars 2007) relativement à des parts différées exercées au cours du trimestre. Au moment de l'exercice, un montant de 0,1 M\$ a été reclassé du surplus d'apport au capital déclaré (néant au 31 mars 2007).

8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le 1^{er} janvier 2008, nous avons cédé notre participation de 36,7 % dans NorthernTel et Télébec à Placements Bell Aliant, s.e.c. contre 8 246 429 parts de société en commandite de catégorie 2 de Placements Bell Aliant, s.e.c. La cession a été comptabilisée à sa valeur comptable. Pour plus d'information, veuillez vous reporter à la note 2.

Au cours du premier trimestre de 2008, nous avons continué de prêter nos liquidités excédentaires à Bell Aliant, s.e.c., au moyen d'une série de billets. Des paiements sont exigés en fonction des besoins aux fins d'exploitation. Le billet d'un montant de 1,9 M\$ qui était à recevoir de Bell Aliant, s.e.c. au 31 décembre 2007 a été remboursé le 15 janvier 2008. Les billets émis par la suite portaient intérêt à des taux allant de 3,73 % à 4,53 % par année, et se sont traduits par des intérêts créditeurs d'un montant négligeable. Au 31 mars 2008, Bell Aliant, s.e.c. devait un billet de 1,1 M\$, lequel porte intérêt au taux de 3,73 % par année. Ce solde est inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite

Rapport de gestion

Premier trimestre de 2008

Le présent document vise à fournir un rapport de gestion sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation pour le trimestre terminé le 31 mars 2008 (premier trimestre de 2008), comparativement au trimestre correspondant de 2007. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes les accompagnant pour le trimestre terminé le 31 mars 2008, avec nos états financiers consolidés vérifiés et les notes les accompagnant au 31 décembre 2007 et pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'avec le rapport de gestion connexe. Nos états financiers consolidés ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les PCGR du Canada). Tous les montants du présent document, sauf indication contraire, sont en millions de dollars canadiens.

Le présent rapport de gestion est daté du 6 mai 2008 et porte sur les données à cette date, à moins d'indication contraire.

Dans le présent document, à moins d'indication contraire ou d'incompatibilité avec le contexte, les termes « nous », « notre », « nos » et « Placements Bell Aliant, s.e.c. » font référence à Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite et à ses filiales. Le terme « Aliant » fait référence à notre société remplacée, Aliant Inc., et à ses filiales.

Les rapports trimestriels, les rapports annuels et les compléments d'information ainsi que les notices annuelles et les circulaires d'information se trouvent sous la rubrique « Rapports financiers » du site Web du Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le Fonds) à l'adresse www.bell.aliant.ca. Ces documents et d'autres documents d'information continue se trouvent également à l'adresse www.sedar.com.

Informations prospectives

Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective qui a trait à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation futurs. Les informations prospectives ont pour but de fournir au lecteur des renseignements sur les attentes et sur les prévisions de la direction pour l'exercice 2008 et pour les périodes futures. Les lecteurs sont avisés que l'utilisation de ces informations à d'autres fins peut ne pas être appropriée. Ces informations sont fondées sur les prévisions et les estimations actuelles quant aux marchés sur lesquels nous exerçons des activités, ainsi que sur les opinions et les hypothèses de la direction relatives à ces marchés. À moins d'indication contraire, les informations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion décrivent nos prévisions au 6 mai 2008. Dans certains cas, les informations prospectives peuvent être décelées par des termes comme « prévoir », « croire », « pouvoir », « s'attendre à », « compter », « chercher », « avoir l'intention de » et d'autres termes semblables. Ces informations comportent des risques et des incertitudes importants qui sont difficilement prévisibles ainsi que des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes. Certains des facteurs pouvant amener les résultats ou les événements à différer de manière importante des prévisions actuelles comprennent, sans pour autant s'y limiter : notre capacité de mettre en œuvre des stratégies et des plans; la conjoncture économique générale; l'évolution de la concurrence; les modifications du cadre ou des exigences réglementaires; la dépendance envers les systèmes de TI, l'évolution de la technologie et l'évolution de la législation et de la réglementation. Certains de ces facteurs échappent presque totalement à notre contrôle. En outre, nous avons formulé un certain nombre d'hypothèses relativement aux informations prospectives dans ce rapport de gestion, notamment en ce qui a trait à l'économie canadienne, aux marchés, aux résultats d'exploitation et financiers et aux opérations. Veuillez vous reporter à la rubrique « Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives et risques pouvant avoir une incidence sur nos activités et nos résultats » du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails sur ces hypothèses et facteurs de risques, entre autres. Si l'un de ces facteurs avait une incidence imprévue sur nous, ou si les hypothèses sous-jacentes aux informations prospectives se révélaient inexactes, les résultats réels ou événements réels pourraient différer considérablement des résultats ou des événements prévus. À moins d'indication contraire, les informations prospectives ne tiennent pas compte de l'incidence que pourraient avoir sur nos activités des opérations ou des éléments non récurrents ou exceptionnels annoncés ou se produisant une fois que les informations ont été fournies. Toutes les informations prospectives contenues dans le présent document et les documents dont il est fait mention dans le présent document sont fournis sous réserve de la présente mise en garde. Rien ne garantit que les résultats ou les faits prévus par nous se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en quasi-totalité, qu'ils auront les conséquences prévues. À moins que les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ne l'exigent, nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ou de réviser ces déclarations prospectives et nous ne nous engageons aucunement à les mettre à jour ou à les réviser, même si de nouveaux renseignements devenaient disponibles à la suite d'événements futurs, ou pour toute autre raison. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à quelque information prospective que ce soit.

Veuillez également consulter notre Avis concernant les renseignements prospectifs daté du 5 février 2008 qui se trouve aux adresses www.bell.aliant.ca et www.sedar.com.

Notre société

Nous sommes l'un des plus grands fournisseurs régionaux de services de télécommunications en Amérique du Nord, et nous exerçons nos activités principalement dans le Canada atlantique, au Québec et en Ontario. Nous faisons affaire avec les clients depuis plus d'un siècle et nous offrons une vaste gamme de services de communication traditionnels et novateurs de transmission de la voix et de données et un éventail de services de consultation en matière de technologies de l'information (TI), de services de gestion des infrastructures, de solutions matérielles et de solutions technologiques avancées.

Nos principales activités sont exercées par Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.), par Télébec, société en commandite (Télébec) et par NorthernTel, société en commandite (NorthernTel). Nous consolidons les résultats financiers de ces sociétés en commandite ainsi que ceux d'autres sociétés en commandite et sociétés filiales dans nos états financiers. Nous exerçons nos activités comme un seul secteur isolable, qui traduit la façon dont nous sommes organisés et gérés aux fins d'évaluation du rendement et de la prise de décisions en matière de répartition des ressources.

Contexte dans lequel nous exerçons nos activités

État de la concurrence

Au cours du premier trimestre de 2008, les sociétés de câblodistribution concurrentes ont continué d'élargir leur zone de services locaux dans notre territoire et ont lancé des campagnes publicitaires intensives qui mettaient notamment l'accent sur des offres de services groupés. À la fin du mois de mars 2008, les sociétés de câblodistribution concurrentes offraient des services téléphoniques à environ 51 % des foyers de notre territoire, soit une hausse comparativement à environ 48 % à la fin du mois de décembre 2007. Nous nous attendons à un élargissement progressif et continu de la zone de couverture des concurrents. Compte tenu de cette concurrence accrue, le nombre de nos clients des services résidentiels locaux a diminué, tel qu'il est présenté plus en détail à la rubrique « Résultats d'exploitation ».

Pour lutter contre la pression exercée par les concurrents, nous continuons d'améliorer nos produits et nos services, de promouvoir nos forfaits de services groupés et d'innover avec les clients de façon à fournir des solutions complètes. Nous continuons d'investir dans nos collectivités et de soutenir les activités qui sont importantes pour nos clients et nos employés. Veuillez vous reporter aux réalisations présentées à la rubrique « Priorités et stratégie pour 2008 » pour obtenir plus de détails.

Modifications de réglementation en matière de télécommunications

Les décisions rendues par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ainsi que par le gouvernement fédéral influent sur nos activités. Veuillez vous reporter à notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 pour une analyse complète des modifications de réglementation qui sont survenues en 2007 et au cours de la période allant jusqu'au 4 mars 2008. Les modifications de réglementation qui ont eu lieu au cours de la période allant de cette date au 6 mai 2008 inclusivement et qui ont une incidence importante sur nos activités sont les suivantes :

Comptes de report

Au 31 mars 2008, l'engagement cumulé du compte de report de Bell Canada était estimé à 152,0 M\$ avec un engagement futur annualisé estimatif de 1,3 M\$. L'engagement cumulé du compte de report tient compte de la diminution du compte de report estimatif au cours du premier trimestre de 2008 relative au programme d'extension des services à large bande approuvé par le CRTC et des initiatives liées à l'amélioration de l'accessibilité des personnes handicapées aux services de télécommunications. Le 3 mars 2008, avec Bell Canada, nous avons présenté une proposition de baisses de taux pour les services d'accès téléphonique locaux résidentiels autonomes liés aux échanges réglementés au sein des zones de desserte autres que celles à coût élevé, situées dans les zones de desserte de l'Ontario et du Québec. Ces taux proposés, s'ils étaient approuvés, élimineraient l'engagement futur annualisé de Bell Canada.

Le CRTC a approuvé au total 102 communautés dans lesquelles Bell Canada peut déployer le service à large bande en utilisant les fonds du compte de report et a ordonné à Bell Canada de déposer une proposition visant un plan de déploiement. En janvier 2008, le CRTC a également approuvé les initiatives proposées par Bell Canada visant l'amélioration de l'accessibilité des personnes handicapées aux services de télécommunications. Finalement, le CRTC a ordonné à Bell Canada de remettre tout solde résiduel dans son compte de report aux abonnés des services résidentiels des zones de desserte urbaines autres que celles à coût élevé, situées dans les zones de desserte de l'Ontario et du Québec de Bell Canada et de Bell Aliant, et de déposer des propositions visant à remettre ces fonds.

Le solde du compte de report de Bell Canada comprend le territoire d'exploitation en Ontario et au Québec que nous avons acquis en 2006. Par conséquent, sous réserve des décisions prises par le CRTC et des instances amorcées par les tribunaux, nous serons touchés par ces propositions et d'autres propositions de Bell Canada visant à satisfaire à ses obligations au titre du compte de report, puisque nous avons accepté de contribuer à une partie des dépenses liées au projet. Nous sommes dans l'incapacité d'estimer l'incidence sur nos résultats financiers pour le moment.

Examen des services de gros

Le 3 mars 2008, le CRTC a publié la Décision de télécom 2008-17 en vertu de laquelle il révisé la définition de service essentiel, classe les services de gros aux particuliers en six catégories distinctes, établit les principes de tarification pour chacune de ces catégories et définit des périodes de transition menant à une abstention à l'égard de certains services. Bien que le reste des services de gros que nous offrons demeure assujéti à une réglementation, les services de réseau numérique propres aux concurrents et les services Ethernet, qui procurent un accès aux fibres et un transport de fibre, ainsi que certains autres services, feront ultimement l'objet d'une abstention de réglementation d'ici trois à cinq ans, selon la nature particulière du service. Le 1^{er} avril 2008, nous avons déposé, avec Bell Canada, Télébec et Saskatchewan Telecommunications, un avis de motion visant à interjeter appel de la Décision de télécom 2008-17 auprès de la Cour d'appel fédérale en invoquant que le CRTC ne s'était pas conformé aux diverses dispositions de l'instruction en matière de politique de décembre 2006 du Cabinet fédéral. À l'heure actuelle, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'incidence de la Décision de télécom 2008-17 sur nos activités.

Transformation de BCE en société fermée

Tel qu'il a été annoncé le 30 juin 2007, notre principale partie prenante, BCE Inc. (BCE), a conclu une entente définitive visant son acquisition par un groupe d'investisseurs dirigé par Teachers' Private Capital, la division d'investissement privé du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, Providence Equity Partners Inc., Madison Dearborn Partners, LLC et Merrill Lynch Global Private Equity. Nous ne sommes pas partie à cette opération et nous ne pouvons prévoir l'incidence que pourrait avoir ce transfert de propriété de BCE sur notre organisation.

Planification en vue des futures modifications fiscales

Par suite des modifications annoncées le 31 octobre 2006 par le gouvernement fédéral à l'égard de la loi de l'impôt touchant les fiducies de revenus cotées ou négociées en Bourse comme le Fonds, à compter du 1^{er} janvier 2011, le Fonds sera imposé comme s'il était une société au taux d'imposition fédéral/provincial harmonisé qui, selon nous, s'établira entre 25,0 % et 30,0 % de notre revenu imposable. Bien qu'il soit encore trop tôt pour déterminer les répercussions qu'auront ces changements sur nos flux de trésorerie après l'exercice 2010, nous continuons d'étudier les stratégies et les options qui pourraient atténuer l'incidence que les impôts en espèces auront sur les distributions que nous verserons aux porteurs de parts et que nous serons ultimement en mesure de verser aux porteurs de parts du Fonds. Ces options comprennent entre autres : la planification en vue de préserver ou d'augmenter nos reports de pertes fiscales en avant ainsi que les autres déductions fiscales ou crédits d'impôt existants pour utilisation après 2010 de façon à réduire le revenu imposable ou les impôts en espèces qu'il faudrait autrement payer; la consolidation de notre situation financière, notamment la réduction du déficit de nos régimes de retraite, de façon à favoriser une souplesse accrue de notre future politique de distribution et de celle du Fonds; l'investissement dans des mesures favorisant la productivité de façon à réduire nos charges globales et à fournir un apport positif à la croissance de nos flux de trésorerie futurs et l'utilisation des liquidités excédentaires au cours des périodes antérieures à 2011 pour racheter des parts du Fonds de façon à réduire les exigences futures en matière de distribution en espèces. Il n'est pas certain que ces mesures, si elles sont entreprises, nous permettront d'éviter une diminution de nos distributions en espèces par part et des distributions que le Fonds versera ultimement. Cependant, nous concentrons notre planification à long terme sur cet objectif.

Revue du premier trimestre

Sommaire des résultats

<i>Pour les trimestres terminés les 31 mars</i>			
<i>(en millions de dollars)</i>			
	2008	2007	Variation en %
Produits d'exploitation	865,4 \$	851,4 \$	1,6
BAIIA¹	355,1 \$	349,5 \$	1,6
Bénéfice d'exploitation¹	155,7 \$	171,6 \$	(9,3)
Bénéfice net	64,3 \$	88,5 \$	(27,3)

1. Le BAIIA et le bénéfice d'exploitation sont des mesures financières non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour obtenir plus de détails.

Le 1^{er} février 2008, nous avons conclu l'acquisition des actifs et des activités de Kenora Municipal Telephone System (KMTS) et nous consolidons ses résultats financiers et les nôtres depuis cette date.

Au cours du premier trimestre de 2008, les produits d'exploitation et le BAIIA ont tous deux augmenté de 1,6 % comparativement au trimestre correspondant de 2007. La croissance des produits tirés des services Internet, de données, sans fil et de TI a plus que contrebalancé le recul des produits tirés des services d'accès locaux et interurbains. Le BAIIA a augmenté proportionnellement aux produits d'exploitation, les variations connexes du coût des marchandises vendues et de la main d'œuvre ayant été contrebalancées par les économies au chapitre de la productivité en ce qui a trait aux frais de vente, généraux et administratifs et par une réduction des impôts sur le capital comparativement au trimestre correspondant de 2007.

Le bénéfice d'exploitation pour le premier trimestre de 2008 a diminué de 15,9 M\$, ou 9,3 %, comparativement au trimestre correspondant de 2007, la hausse de 5,6 M\$ du BAIIA ayant été contrebalancée par l'accroissement de 26,6 M\$ de l'amortissement en raison de l'augmentation de nos investissements amortissables. La diminution du bénéfice d'exploitation a été atténuée par la baisse de 4,7 M\$ de la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux attribuable à l'augmentation du taux moyen que nous utilisons pour actualiser nos obligations au 31 décembre 2007, ainsi que par la baisse de 0,4 M\$ des frais de restructuration et autres frais.

Au cours du premier trimestre de 2008, le bénéfice net a diminué de 24,2 M\$, ou 27,3 %, comparativement au premier trimestre de 2007, étant donné que le recul du bénéfice d'exploitation a été aggravé par la réduction de 11,2 M\$ de la valeur de l'écart d'acquisition lié à Atlantic Mobility Products (AMP). Veuillez vous reporter à la rubrique « Charges » pour une analyse plus détaillée des éléments ayant une incidence sur le bénéfice net.

Liquidités distribuables

Étant donné que nos activités soutiennent en définitive les distributions aux porteurs de parts du Fonds, les liquidités distribuables combinent le rendement de nos liquidités et de celles du Fonds.

<i>Pour les trimestres terminés les 31 mars</i>			
<i>(en millions de dollars)</i>			
	2008	2007	Variation en %
Liquidités distribuables ¹	206,8 \$	192,1 \$	7,7
Distributions en espèces déclarées ²	162,8 \$	166,2 \$	(2,0)

1. Les liquidités distribuables ne constituent pas une mesure définie par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.
2. Les distributions déclarées comprennent les montants déclarés par le Fonds à l'intention des porteurs de parts et par Placements Bell Aliant, s.e.c. à l'intention de Bell Canada et de BCE sur les parts qui peuvent être échangées contre des parts du Fonds.

Au premier trimestre de 2008, les liquidités distribuables ont augmenté de 14,7 M\$, ou 7,7 %, comparativement au premier trimestre de 2007. L'augmentation est principalement attribuable à la diminution de 20,2 M\$ des dépenses en immobilisations au premier trimestre compte tenu de l'échéancier du programme de dépenses en immobilisations et de la réduction du programme prévu en 2008 comparativement à 2007, ainsi qu'à la hausse de 5,6 M\$ du BAIIA. Ces apports à l'augmentation des liquidités distribuables ont été partiellement contrebalancés par la diminution des liquidités distribuables provenant des activités abandonnées en raison de la cession d'Aliant Directory Services (ADS) au mois d'avril 2007. Au premier trimestre de 2007, ADS avait fourni un apport de 8,9 M\$ aux liquidités distribuables. Le produit de la cession d'ADS a été transféré au Fonds en 2007 et ce dernier a utilisé le produit pour racheter des parts en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, atténuant ainsi la réduction de l'apport aux liquidités distribuables par part provenant d'ADS. Exclusion faite de l'incidence des activités abandonnées en 2007, les liquidités distribuables au premier trimestre de 2008 auraient augmenté de 23,6 M\$, ou 12,9 %, comparativement au trimestre correspondant de 2007.

Le tableau suivant présente un sommaire du rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et des liquidités distribuables pour les premiers trimestres de 2008 et de 2007. Le tableau présente des renseignements supplémentaires sur les liens entre les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, le bénéfice net et les distributions en espèces déclarées pour les différentes périodes. En outre, nous présentons les liquidités distribuables normalisées, une mesure récemment instaurée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) dans le but d'améliorer la comparabilité et la transparence aux fins de présentation du rendement financier des fiducies de revenu.

<i>Pour les trimestres terminés les 31 mars</i>			
<i>(en millions de dollars)</i>			
	2008	2007	Variation en %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	236,3 \$	251,7 \$	(6,1)
<i>Ajouter (déduire) : Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du Fonds et aux activités abandonnées</i>	(0,2) \$	8,4 \$	n.s.
Dépenses en immobilisations	(95,1)	(115,3)	(17,5)
Liquidités distribuables normalisées ¹	141,0 \$	144,8 \$	(2,6)
<i>Ajouter (déduire) : Éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts</i>	65,2	37,6	73,4
Autres ajustements	0,6	9,7	(93,8)
Liquidités distribuables ¹	206,8 \$	192,1 \$	7,7
Bénéfice net	64,3 \$	88,5 \$	(27,3)
Distributions en espèces déclarées ²	162,8 \$	166,2 \$	(2,0)
Excédent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur les distributions en espèces déclarées ³	73,3 \$	93,9 \$	(21,9)
Insuffisance du bénéfice net par rapport aux distributions en espèces déclarées	(98,5) \$	(77,7) \$	26,8

n.s. non significatif

1. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour une définition et pour un rapprochement complet des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables.
2. Les distributions déclarées comprennent les montants déclarés par le Fonds à l'intention des porteurs de parts et par Placements Bell Aliant, s.e.c. à l'intention de Bell Canada et de BCE sur les parts qui peuvent être échangées contre des parts du Fonds.
3. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les flux de trésorerie générés par le Fonds et les activités abandonnées.

Au premier trimestre de 2008, les liquidités distribuables normalisées ont enregistré une baisse de 3,8 M\$, ou 2,6 %, comparativement au trimestre correspondant de 2007. Cette baisse est principalement imputable aux variations des actifs et des passifs d'exploitation, ou fonds de roulement. Nos besoins en fonds de roulement varient tout au long de l'exercice, et ces variations peuvent être assez importantes d'un trimestre à l'autre. Cette variabilité tient en partie au caractère saisonnier des débiteurs et des crédeurs et charges à payer. Au premier trimestre de chaque exercice, nous enregistrons habituellement des flux de trésorerie négatifs liés aux variations du fonds de roulement en partie en raison des paiements d'intérêt semestriels que nous effectuons au mois de février chaque année et des paiements annuels en vertu des régimes de rémunération incitative à la fin de l'exercice. Au premier trimestre de 2008, les paiements d'intérêt ont enregistré une hausse de 14,7 M\$ comparativement au trimestre correspondant de 2007 en raison des titres de créance à long terme de 1,0 G\$ émis en février 2007. Les flux de trésorerie liés aux variations du fonds de roulement au premier trimestre de 2008 ont en outre subi l'incidence négative du paiement de 3,2 M\$ des frais de restructuration et autres frais à payer au 31 décembre 2007. Au premier trimestre de 2007, la baisse des flux de trésorerie liés aux variations du fonds de roulement avait été partiellement contrebalancée par le recouvrement de créances de 19,9 M\$ de Bell Canada relativement aux services d'impartition que nous fournissons à Bell Mobilité. Veuillez vous reporter à la rubrique « Sommaire des flux de trésorerie » pour obtenir une analyse plus détaillée du fonds de roulement.

Bien que les besoins en fonds de roulement en espèces fluctuent au cours de l'exercice, ils doivent refléter notre croissance normale sur un exercice complet. Nous n'incluons donc pas les flux de trésorerie qui y sont liés dans le calcul de nos liquidités distribuables. Ces besoins sont plutôt financés tout au long de l'exercice au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts à court terme. Cependant, ces fluctuations sont prises en compte dans la définition des liquidités distribuables normalisées proposée par l'ICCA.

Le calcul des liquidités distribuables normalisées et de nos liquidités distribuables tient compte des dépenses en immobilisations. Les dépenses en immobilisations pour le premier trimestre de 2008 ont représenté 11,0 % des produits d'exploitation, soit un résultat inférieur à notre cible annuelle de 14,5 % à 15,5 % qui traduit le report de nos dépenses de 2008. Nous sommes déterminés à maintenir et à améliorer les actifs liés à nos réseaux de façon à soutenir la demande croissante de services de protocole Internet (IP) à large bande. Nos anciennes activités de téléphonie et autres activités connexes continuent à constituer notre assise et, malgré les récents progrès et améliorations technologiques en matière de durée de vie utile et de capacité productive de nos actifs de télécommunication, les investissements de maintien sont demeurés relativement stables au fil du temps.

Les distributions en espèces déclarées au premier trimestre de 2008 ont représenté 78,7 % des liquidités distribuables, comparativement à 86,5 % au trimestre correspondant de 2007, soit un résultat inférieur à notre ratio de distribution cible annuel de 90,0 %. Cependant, nous nous attendons à ce que les dépenses en immobilisations augmentent pour retrouver des niveaux plus normaux au cours de l'exercice; par conséquent, nous prévoyons atteindre notre ratio de distribution cible de 90,0 % pour l'exercice en entier.

Priorités et stratégie pour 2008

Expérience client supérieure

Offrir une expérience client supérieure représente la pierre angulaire de notre stratégie et nous croyons que pour créer celle-ci, il faut offrir un service à la clientèle exceptionnel, procurer une valeur grâce à des produits et des services de pointe et être reconnu pour notre engagement soutenu envers la collectivité. L'appui de notre personnel nous permettra de réaliser cette priorité stratégique.

Service à la clientèle

Nous continuons de nous efforcer de faire en sorte qu'il soit plus facile pour les clients de conclure des affaires avec nous et d'améliorer la qualité des services. Au cours du premier trimestre de 2008, nous avons apporté plusieurs améliorations aux services existants de façon à améliorer l'expérience de nos clients. Nous avons considérablement amélioré la qualité de l'image de nos produits de télévision sur IP grâce à des techniques d'encodage supérieures. Nous avons également lancé des outils perfectionnés dans nos centres de contact, qui procurent à nos agents un profil complet des clients afin de mieux les servir et de mieux répondre à leurs besoins. Des améliorations des processus nous ont également permis de réduire de façon importante le temps d'attente lié aux réparations, soit de 29,8 % pour les clients des lignes d'accès numérique du Canada atlantique et de 6,4 % pour les clients des services de télévision numérique au premier trimestre de 2008.

Procurer une valeur grâce à des produits et des services de pointe

Nous continuons d'élaborer et de mettre sur le marché des produits et services novateurs au moyen d'offres groupées qui procurent une valeur, qui sont pratiques et faciles à utiliser par les clients et qui représentent un avantage concurrentiel pour les entreprises.

Au cours du premier trimestre de 2008, nous avons annoncé le lancement de deux nouveaux services, soit Messagerie vocale en ligne et Texte du sans fil au sur fil, qui permettent à nos clients de l'Ontario et du Québec de rester branchés à leur messagerie personnelle en tout temps et à n'importe quel endroit. Nous avons également poursuivi l'implantation de la technologie de la fibre optique jusqu'aux nœuds et nous sommes maintenant à même d'offrir des services de télévision sur IP et d'autres services améliorés à environ 196 000 foyers. Nous avons lancé les services haute vitesse Max et Professionnel, qui ont porté la vitesse des services pour nos clients résidentiels et d'affaires à 10 Mbps. Nous avons également conclu les négociations avec Apple^{MD} pour devenir le premier fournisseur de services de télécommunications en Amérique du Nord à offrir un forfait combinant un service d'accès à Internet et un MacBook^{MD}.

Engagement envers la collectivité

Nous sommes depuis longtemps engagés envers les collectivités que nous servons et il est dans notre tradition de les aider à prospérer sur les plans social, culturel et économique. Notre engagement envers les régions que nous servons, qui se manifeste par notre participation directe à la collectivité, ainsi que le dévouement de nos employés envers notre entreprise nous procurent un avantage concurrentiel. En plus d'avoir annoncé en 2006 que nous serions un supporter des Jeux olympiques, nous avons annoncé en mars 2008 que nous serions un commanditaire important des Jeux du Canada de 2009, qui auront lieu dans toute l'Île-du-Prince-Édouard.

Efficiences opérationnelles

Nous gérons énergiquement notre structure de coûts pour accroître nos liquidités distribuables et procurer une valeur à nos porteurs de parts et, ultimement, aux porteurs de parts du Fonds. Au cours du premier trimestre de 2008, nous avons réalisé des économies additionnelles au chapitre de la productivité grâce à des améliorations des processus, des systèmes et de la technologie, au remplacement d'infrastructures et à la consolidation des activités. Ces économies au chapitre de la productivité nous ont permis de maintenir les marges du BAIIA du premier trimestre de 2008 approximativement au même niveau qu'au trimestre correspondant de 2007, et ce, malgré l'évolution de la composition des produits.

Au premier trimestre de 2008, nous avons conclu l'acquisition des actifs et des activités de KMTS. Nous avons commencé à tirer parti des réseaux et des technologies adjacents, ainsi que de notre envergure en ce qui a trait aux achats et à la conception de produits, pour réaliser des synergies d'exploitation.

Résultats d'exploitation

<i>Pour les trimestres terminés les 31 mars (en millions de dollars)</i>	2008	2007	Variation en %
Services locaux et d'accès	346,5 \$	354,9 \$	(2,4)
Services interurbains	112,7	115,2	(2,2)
Services de données et Internet	194,1	186,8	3,9
Services et solutions matérielles de TI	114,3	97,7	17,0
Services sans fil	17,9	14,6	22,6
Autres produits	79,9	82,2	(2,8)
Produits d'exploitation	865,4 \$	851,4 \$	1,6
Charges d'exploitation	510,3	501,9	1,7
BAIIA ¹	355,1 \$	349,5 \$	1,6
Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	24,8	29,5	(15,9)
Amortissement	174,5	147,9	18,0
Frais de restructuration et autres frais	0,1	0,5	(80,0)
Bénéfice d'exploitation ¹	155,7 \$	171,6 \$	(9,3)
Autres charges	13,1	2,2	n.s.
Intérêts débiteurs	39,6	39,4	0,5
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	2,3	(4,6)	n.s.
Part des porteurs sans contrôle	36,4	51,6	(29,5)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	64,3 \$	83,0 \$	(22,5)
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	-	5,5	n.s.
Bénéfice net	64,3 \$	88,5 \$	(27,3)

n.s. non significatif

1. Le BAIIA et le bénéfice d'exploitation sont des mesures financières non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour obtenir plus de détails.

Produits d'exploitation

Services locaux et d'accès

Les produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès proviennent essentiellement de la prestation des services d'accès au réseau (SAR), ainsi que des fonctions de service améliorées, des paiements de contribution et des paiements des concurrents pour l'accès au réseau. Bien que le nombre total de clients des SAR ait diminué de 3,3 % depuis le 31 mars 2007, les hausses de tarifs dans certains marchés et la percée accrue des fonctions ont permis de limiter à 2,4 % pour le premier trimestre de 2008 la baisse des produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès par rapport au trimestre correspondant de 2007. Cette baisse reflète la diminution des paiements de contribution et des paiements de concurrents pour l'accès au réseau. Exclusion faite de ces diminutions, au premier trimestre de 2008, les produits tirés des services locaux et d'accès auraient diminué de 1,7 % comparativement au trimestre correspondant de 2007. Au premier trimestre de 2008, les produits tirés des fonctions de service améliorées ont augmenté de 0,7 % comparativement au premier trimestre de 2007 en raison des hausses de tarifs et de la percée accrue.

Au 31 mars 2008, le nombre de clients résidentiels des SAR était inférieur de 4,1 % au nombre enregistré au 31 mars 2007, résultat qui traduit les pertes au profit de concurrents, la diminution du nombre de deuxièmes lignes et l'adoption accrue de la technologie sans fil et de la technologie voix sur IP. Au 31 mars 2008, le nombre de clients d'affaires des SAR était de 1,5 % inférieur à celui enregistré au 31 mars 2007, déclin qui reflète les pertes au profit de concurrents et l'adoption de services de remplacement. L'acquisition de KMTS, le 1^{er} février 2008, a permis d'ajouter à notre clientèle environ 5 100 clients résidentiels et 4 100 clients d'affaires des SAR à cette date.

Services interurbains

Au premier trimestre de 2008, les produits d'exploitation tirés des services interurbains, lesquels proviennent de la prestation des services interurbains et des appels interurbains entrants, ont diminué de 2,2 % comparativement au trimestre correspondant de 2007. Au premier trimestre de 2008, les minutes d'appels interurbains ont diminué de 3,5 % comparativement au trimestre correspondant de 2007 en raison des pertes au profit de concurrents, du remplacement par les services de téléphonie cellulaire et des services IP. Des hausses de tarifs ciblées et des modifications aux services offerts aux clients, particulièrement à l'intérieur de forfaits groupés, ont aidé à atténuer une partie du recul des produits d'exploitation au cours du trimestre. Les clients ont eu tendance à passer d'un service basé sur le tarif à la minute à un forfait illimité ou à utilisation étendue pour un prix mensuel fixe.

Services de données et Internet

Les produits d'exploitation tirés des services de données proviennent des services d'accès aux données, des services des circuits de données, des services Internet haute vitesse et des services du réseau commuté, des services gérés, ainsi que des services et des applications améliorés comme les services de sécurité, de téléchargement de musique et d'accès commuté rapide. Au premier trimestre de 2008, les produits d'exploitation tirés de ces services ont augmenté de 3,9 % comparativement au trimestre correspondant de 2007. Au 31 mars 2008, le nombre de clients du service Internet haute vitesse était 14,6 % supérieur à celui enregistré au 31 mars 2007, la croissance, qui reflète l'ajout d'environ 2 400 clients de KMTS, ayant été observée essentiellement sur le marché résidentiel. La commercialisation de services à valeur accrue à l'intention des clients, les hausses de prix ciblées et les offres promotionnelles limitées au cours du trimestre se sont traduites par des produits moyens par client des services Internet haute vitesse résidentiels de 35,10 \$ au premier trimestre de 2008, soit une hausse comparativement aux produits moyens de 34,42 \$ enregistrés au quatrième trimestre de 2007.

Produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI

Les produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI proviennent principalement de notre division xwave, par l'intermédiaire de l'intégration de systèmes, de la conception de logiciels, des services de consultation en TI, des solutions matérielles visant du matériel et des logiciels, ainsi que de services de gestion d'infrastructures, comme les centres de données, les centres d'assistance, les services de sécurité et l'assistance technique. Au premier trimestre de 2008, les produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI se sont accrus de 17,0 % comparativement au trimestre correspondant de 2007. Les produits tirés des services de TI ont augmenté de 74,3 % en raison de la comptabilisation de produits reportés de la période considérée et de périodes antérieures au titre d'un nouveau projet d'envergure de TI dans le secteur des soins de santé au Québec. Une croissance d'un trimestre à l'autre a également été enregistrée dans les marchés verticaux des soins de santé, de la défense et de l'aérospatiale. Les produits d'exploitation tirés des solutions matérielles de TI ont enregistré un recul de 4,7 % au premier trimestre de 2008, des ventes exceptionnellement solides ayant été affichées au premier trimestre de 2007.

Services sans fil

Les produits d'exploitation tirés des services sans fil proviennent de la prestation de services de téléphonie cellulaire, de téléavertisseur et de radiotéléphonie mobile par l'intermédiaire des réseaux analogiques et numériques sans fil des territoires de Télébec, de NorthernTel et de KMTS. Au premier trimestre de 2008, les produits ont augmenté de 22,6 %, comparativement au premier trimestre de 2007. Cette augmentation est attribuable à une hausse de 23,0 % du nombre de clients des services de téléphonie cellulaire, qui tient notamment compte des nouveaux clients de KMTS, au nombre d'environ 9 000 à la date d'acquisition.

Autres produits

Les autres produits se composent des produits tirés de la vente de matériel et d'accessoires de télécommunications, de la gestion du savoir, de la location et de la vente de terminaux, de la vente d'ordinateurs personnels, ainsi que des produits tirés de l'arrangement d'impartition que nous avons conclu avec Bell Mobilité. Au premier trimestre de 2008, les autres produits ont diminué de 2,8 % comparativement au trimestre correspondant de 2007. Les produits tirés des ensembles de matériel de télécommunications se sont accrus en raison d'unités à prix plus élevés vendues. Cependant, cet accroissement a été contrebalancé par la baisse des ventes d'autres produits, les résultats du premier trimestre de 2007 ayant reflété quelques ventes importantes de produits commerciaux non récurrentes.

Charges

Charges d'exploitation

<i>Pour les trimestres terminés les 31 mars</i>			
<i>(en millions de dollars)</i>			
	2008	2007	Variation en %
Coût des marchandises vendues	169,1 \$	170,6 \$	(0,9)
Salaires, avantages, main-d'œuvre contractuelle et consultation	184,8	167,3	10,5
Frais de vente, généraux et administratifs	153,4	158,9	(3,5)
Impôts sur le capital	3,0	5,1	(41,2)
Charges d'exploitation	510,3 \$	501,9 \$	1,7

Au premier trimestre de 2008, les charges d'exploitation ont augmenté de 1,7 % comparativement au trimestre correspondant de 2007. Nous avons poursuivi nos mesures favorisant la productivité tout au long du trimestre, et elles se sont traduites par une baisse de nos frais généraux, de vente et administratifs. La baisse des impôts sur le capital découle d'une réduction des taux provinciaux d'imposition sur le capital prévus par la loi, du transfert de notre capital imposable dans des provinces où les taux d'imposition sur le capital sont moins élevés et de la diminution de notre capital imposable comparativement au trimestre correspondant de 2007.

Le coût des marchandises vendues a diminué de 0,9 % lorsqu'on compare les résultats du premier trimestre de 2008 à ceux du premier trimestre de 2007. Le coût des marchandises vendues est fortement influencé par les ventes de solutions matérielles de TI, d'ensemble de matériel et d'accessoires de télécommunications, et d'autres produits. La diminution connexe de ces sources de produits au premier trimestre de 2008 a entraîné une diminution du coût des marchandises vendues. L'augmentation des salaires, des avantages, de la main-d'œuvre contractuelle et de la consultation traduit essentiellement les hausses de salaire annuelles, la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre contractuelle au sein des services de TI et l'augmentation des activités d'impartition.

Charge nette au titre des avantages sociaux

La charge nette au titre des avantages sociaux a diminué de 15,9 % au premier trimestre de 2008, essentiellement en raison de la baisse du coût des services rendus au cours du trimestre et de la baisse de l'amortissement des pertes actuarielles, qui s'expliquent par la hausse, de 5,3 % à 5,5 %, du taux moyen utilisé pour actualiser nos obligations au titre de notre régime à prestations déterminées et des régimes complémentaires de retraite au cours de l'exercice précédent. La charge au titre des régimes de retraite à cotisations déterminées s'est établie à 1,8 M\$ au premier trimestre de 2008, soit un résultat comparable à celui du trimestre correspondant de 2007.

Amortissement

La hausse de l'amortissement s'explique principalement par l'augmentation de 3,4 G\$ des immobilisations corporelles et des actifs incorporels à durée de vie limitée au deuxième trimestre de 2007 par suite de l'achèvement de la répartition du coût d'acquisition des activités sur fil de Bell Canada en Ontario et au Québec et de celles du Groupe Bell Nordiq inc. (qui détenait auparavant le contrôle de Télébec et de NorthernTel). En outre, nous avons réduit la durée de vie utile estimative d'une partie du matériel de télécommunications au cours du quatrième trimestre de 2007.

Frais de restructuration et autres frais

Au premier trimestre de 2008, nous avons comptabilisé des frais de restructuration et d'autres frais de 0,1 M\$ relativement aux coûts liés à l'avancement des mesures favorisant la productivité de l'entreprise au début de 2008.

Autres charges

Au cours du premier trimestre de 2008, nous avons comptabilisé une réduction de 11,2 M\$ de la valeur de l'écart d'acquisition au titre d'Atlantic Mobility Products (AMP). Bell Canada nous a avisés qu'AMP ne sera plus le distributeur exclusif de ses combinés cellulaires dans le Canada atlantique et qu'elle cessera progressivement de confier ces activités à AMP à compter de juillet 2008, ce qui entraînera une perte de produits futurs importante pour AMP. Bien que nous prévoyions que les ventes d'AMP diminueront par suite de cette entente, nous ne pouvons prévoir l'incidence qu'elle aura sur nos produits et notre BAIIA en 2008. Veuillez vous reporter à la rubrique « Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives » pour une analyse plus détaillée.

Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs, qui se sont établis à 39,6 M\$ au premier trimestre de 2008, sont demeurés pratiquement inchangés comparativement au trimestre correspondant de 2007, malgré la légère augmentation du montant moyen de la dette en cours, ce qui s'explique par la baisse des taux d'intérêt moyens sur les tranches de la dette qui ont été renouvelées à l'exercice précédent.

(Charge) économie d'impôts sur les bénéfices

Une partie de notre bénéfice est réalisée par l'intermédiaire de sociétés en commandite. Le bénéfice imposable réalisé par l'intermédiaire des sociétés en commandite n'est pas assujéti à l'impôt au niveau des sociétés en commandite; il est plutôt attribué directement à leurs associés respectifs. La charge d'impôts présentée a trait à nos filiales constituées en société par actions dont le bénéfice imposable est assujéti à l'impôt. Notre taux d'imposition effectif pour le premier trimestre de 2008 s'est établi à 2,2 % de notre bénéfice avant impôts, soit une augmentation considérable comparativement au taux d'économie d'impôts de 3,5 % du trimestre correspondant de 2007. La hausse de notre taux d'imposition effectif global découle de l'augmentation de la charge d'impôts futurs en raison des déductions liées aux dépenses en immobilisations plus élevées et du report plus important du bénéfice aux fins fiscales au premier trimestre de 2008 comparativement à 2007, contrebalancés par une réduction de la charge d'impôts exigibles au premier trimestre de 2008 par suite du règlement de questions fiscales concernant des exercices antérieurs avec l'Agence du revenu du Canada.

Part des porteurs sans contrôle

Le 1^{er} janvier 2008, la participation indirecte de 36,7 % du Fonds dans Télébec et NorthernTel nous a été cédée contre 8 246 429 parts de société en commandite de catégorie 2. Nous détenons maintenant une participation directe ou indirecte de 100,0 % dans Télébec et NorthernTel. Par conséquent, la part des porteurs sans contrôle que nous avons comptabilisée relativement à ce placement au 31 décembre 2007 a été éliminée. Pour plus de renseignements sur la cession de la participation indirecte du Fonds à notre intention, veuillez vous reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 31 mars 2008. La part des porteurs sans contrôle au 31 mars 2008 représente la participation de 35,2 % de Bell Canada dans Bell Aliant, s.e.c. Les distributions par part attribuables et versées à Bell Canada sont égales, dans la mesure du possible, aux distributions par part versées par le Fonds à ses porteurs de parts. La part des porteurs sans contrôle liée à la participation de Bell Canada dans Bell Aliant, s.e.c. est fondée sur la quote-part des distributions en espèces de Bell Aliant, s.e.c. revenant à Bell Canada chaque trimestre.

Au cours du premier trimestre de 2008, nous avons comptabilisé dans nos résultats une part des porteurs sans contrôle de 36,4 M\$, comparativement à 51,6 M\$ au trimestre correspondant de 2007. Les distributions déclarées par nos filiales au titre de la part des porteurs sans contrôle au premier trimestre de 2008 et au trimestre correspondant de 2007 se sont établies à 51,8 M\$ et à 59,9 M\$, respectivement. Cette diminution des distributions est imputable au paiement, en janvier 2007, de la dernière distribution de décembre 2006 de Télébec et de NorthernTel aux porteurs minoritaires du Fonds de revenu Bell Nordiq.

Bénéfice net lié aux activités abandonnées

Le bénéfice net lié aux activités abandonnées du premier trimestre de 2007 reflétait les résultats de SalesBridge Canada Corp., une filiale dans laquelle nous détenons une participation de 51,0 % et qui est en voie d'être liquidée, et ceux d'ADS, qui a été vendue au mois d'avril 2007. Les activités abandonnées n'ont subi aucun changement au cours du trimestre terminé le 31 mars 2008.

Principales données financières trimestrielles

Le tableau qui suit présente les principales données financières trimestrielles consolidées par trimestre pour les huit derniers trimestres. Cette information trimestrielle n'est pas vérifiée, mais a été préparée de la même façon que les états financiers consolidés annuels et intermédiaires.

Pour les huit trimestres compris dans la période terminée le 31 mars 2008 (en millions de dollars, à l'exception des montants par part et par action)	2006			2007				2008
	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1
Produits d'exploitation	516,5 \$	802,8 \$	837,3 \$	851,4 \$	825,4 \$	837,9 \$	858,7 \$	865,4 \$
BAIIA ¹	216,0 \$	355,6 \$	363,9 \$	349,5 \$	358,1 \$	372,4 \$	370,2 \$	355,1 \$
Bénéfice d'exploitation ¹	91,7 \$	184,4 \$	185,9 \$	171,6 \$	55,8 \$	142,3 \$	145,7 \$	155,7 \$
Bénéfice net (perte nette)								
Activités poursuivies	47,9 \$	2 930,1 \$	(132,6) \$	83,0 \$	44,9 \$	72,7 \$	118,1 \$	64,3 \$
Activités abandonnées	5,3	5,5	5,6	5,5	260,3	0,5	(0,7)	-
Bénéfice net (perte nette)	53,2 \$	2 935,6 \$	(127,0) \$	88,5 \$	305,2 \$	73,2 \$	117,4 \$	64,3 \$
Bénéfice de base et dilué par part/action								
Activités poursuivies	0,36 \$	20,07 \$	(0,87) \$	0,54 \$	0,29 \$	0,48 \$	0,78 \$	0,40 \$
Activités abandonnées	0,04	0,04	0,04	0,04	1,71	0,00	0,00	-
Bénéfice de base et dilué par part/action	0,40 \$	20,11 \$	(0,83) \$	0,58 \$	2,00 \$	0,48 \$	0,78 \$	0,40 \$
Liquidités distribuables ¹	-	185,9 \$	186,8 \$	192,1 \$	162,2 \$	177,6 \$	169,5 \$	206,8 \$
Distributions en espèces déclarées	-	141,0 \$	153,8 \$	166,2 \$	163,5 \$	161,3 \$	160,1 \$	162,8 \$
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	2,4 \$	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	39,5 \$	-	-	-	-	-	-	-

1. Le BAIIA, le bénéfice d'exploitation et les liquidités distribuables sont des mesures financières non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour obtenir plus de détails.

Les résultats du deuxième trimestre de 2006 reflètent les activités d'Aliant avant notre restructuration en fiducie de revenu et ne sont pas directement comparables aux sept trimestres suivants, lesquels reflètent les activités de Placements Bell Aliant, s.e.c. Les opérations importantes qui suivent ont eu une incidence sur les résultats trimestriels de 2006 :

- Le troisième trimestre de 2006 correspond à la première période pour laquelle nous avons présenté des résultats depuis la conclusion du plan d'arrangement (l'arrangement) en vertu duquel la structure en fiducie de revenu du Fonds a été créée le 7 juillet 2006, et le bénéfice net de ce trimestre tient compte de certaines opérations dans le cadre de l'arrangement, y compris un gain de 1,95 G\$ à la vente des activités sans fil d'Aliant et des actions de DownEast Ltd., de même que d'un gain sur dilution de 1,0 G\$ résultant de l'arrangement.
- Le bénéfice net du quatrième trimestre de 2006 a subi l'incidence négative d'une charge d'impôts futurs de 225,1 M\$ liée au gain à la cession des activités sans fil d'Aliant réalisé au troisième trimestre.

Les résultats d'exploitation trimestriels pour 2007 reflètent les opérations et tendances importantes qui suivent :

- Nous avons mené à terme la répartition du coût d'acquisition dans le cadre de l'arrangement au deuxième trimestre de 2007, ce qui s'est traduit par une augmentation de 125,3 M\$ de l'amortissement, dont une tranche de 62,0 M\$ est liée à la période allant du 7 juillet 2006 au 31 décembre 2006, une tranche de 31,5 M\$ est liée à la période allant du 1^{er} janvier 2007 au 31 mars 2007 et une tranche de 31,8 M\$ est liée à la période allant du 1^{er} avril 2007 au 30 juin 2007.
- Au deuxième trimestre de 2007, nous avons vendu les actifs nets et les activités d'ADS, ce qui a généré un montant de 258,2 M\$ représentant notre quote-part du gain après impôts, lequel a été inscrit dans le bénéfice net lié aux activités abandonnées.

- Nous avons entrepris un programme de restructuration pour faire progresser les mesures favorisant la productivité de l'entreprise, dont le coût total s'est chiffré à 27,4 M\$ pour 2007. Les résultats du troisième trimestre comprenaient des frais de restructuration et d'autres frais de 20,8 M\$, et un montant additionnel de 5,2 M\$ a été comptabilisé au quatrième trimestre.
- Nous avons comptabilisé une provision pour moins-value au titre des prestations de retraite de 21,4 M\$ au quatrième trimestre de 2007 en diminution d'un excédent comptable de l'un de nos régimes de retraite.
- Nous avons enregistré une économie d'impôts futurs de 43,6 M\$ au deuxième trimestre de 2007, principalement en raison de l'incidence des modifications des taux d'imposition ainsi que de l'amortissement des actifs incorporels acquis dans le cadre de l'arrangement. Au quatrième trimestre, nous avons enregistré une économie d'impôts de 60,7 M\$, principalement en raison de la réévaluation des actifs et des passifs d'impôts futurs nets découlant des modifications des taux d'imposition.

Des détails sur nos résultats du premier trimestre de 2008 sont présentés tout au long du présent document. Des renseignements additionnels sur nos résultats de chaque trimestre figurent dans les états financiers et les rapports de gestion trimestriels respectifs qui sont disponibles sur notre site Web à l'adresse www.bell.aliant.ca et qui ont été déposés sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Gestion des finances et du capital

Sommaire des flux de trésorerie

<i>Pour les trimestres terminés les 31 mars (en millions de dollars)</i>	2008	2007	Variation en %
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :			
Activités d'exploitation	236,3 \$	251,7 \$	(6,1)
Activités de financement	(150,8)	(33,7)	n.s.
Activités d'investissement	(122,7)	(315,1)	(61,1)
Diminution nette des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies	(37,2) \$	(97,1) \$	(61,7)
Augmentation nette des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	-	4,8	n.s.
Diminution nette des flux de trésorerie du trimestre	(37,2) \$	(92,3) \$	(59,7)

n.s. non significatif

Nous avons enregistré des sorties nettes de 37,2 M\$ au premier trimestre de 2008, comparativement à 92,3 M\$ au premier trimestre de 2007.

Activités d'exploitation

Au cours du premier trimestre de 2008, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont diminué de 15,4 M\$ comparativement au trimestre correspondant de 2007, essentiellement en raison de la baisse de 24,0 M\$ des flux de trésorerie provenant des variations des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement). En outre, nous avons augmenté la capitalisation de nos régimes de retraite à prestations déterminées et d'autres avantages complémentaires de retraite de 4,5 M\$. L'augmentation des flux de trésorerie utilisés au premier trimestre de 2008 a été partiellement contrebalancée par les flux de trésorerie supplémentaires de 13,1 M\$ liés à notre bénéfice net.

La baisse des flux de trésorerie provenant des variations du fonds de roulement reflète la croissance normale du solde de nos débiteurs étant donné que nous avons fait des efforts considérables en 2007 pour augmenter les mesures de recouvrement en vue de réduire ce solde. Des flux de trésorerie plus élevés ont été affectés aux créanciers et charges à payer au premier trimestre de 2008 principalement en raison de la hausse des paiements d'intérêt en espèces imputable au moment du paiement des coupons semestriel sur les titres de créance à long terme que nous avons émis au premier trimestre de 2007 ainsi qu'au paiement de frais de restructuration et d'autres frais exigibles au 31 décembre 2007.

Le montant total de la capitalisation de nos régimes de retraite à prestations déterminées pour le premier trimestre de 2008 s'est établi à 25,9 M\$, comparativement à 21,2 M\$ au trimestre correspondant de 2007. Le montant de la capitalisation du premier trimestre de 2008 comprend un montant de 13,5 M\$ au titre de la capitalisation du coût des services rendus au cours du trimestre et un montant de 12,4 M\$ au titre de la capitalisation des paiements exceptionnels aux fins de réduction du déficit, comparativement à 12,7 M\$ et à 8,5 M\$, respectivement, au premier trimestre de 2007. La hausse de la capitalisation du coût des services rendus au cours du trimestre découle des effets naturels du vieillissement des employés et de l'augmentation globale des salaires, lesquels ont été légèrement contrebalancés par les départs à la retraite. Les paiements exceptionnels aux fins de réduction du déficit en 2007 sont présentés après déduction du montant accru des cotisations volontaires des exercices antérieurs.

Nous procédons actuellement à la révision des évaluations actuarielles de nos régimes de retraite au 31 décembre 2007. Nous prévoyons que ces évaluations seront menées à terme et déposées d'ici la fin du deuxième trimestre de 2008, et nous ajusterons nos cotisations aux régimes, si nécessaire, en fonction des résultats de ces évaluations.

Le montant des cotisations à nos régimes d'avantages complémentaires de retraite s'est élevé à 1,7 M\$ au premier trimestre de 2008, soit un résultat légèrement moins élevé comparativement au trimestre correspondant de 2007 en raison du moment où les paiements de prestations ont été effectués.

Activités de financement

Au premier trimestre de 2008, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont augmenté de 117,1 M\$ comparativement au trimestre correspondant de 2007, essentiellement en raison de la baisse de 100,5 M\$ du produit net des activités de financement de la dette à court et à long terme en 2008. De plus, en 2008, nous avons racheté des créances de 55,0 M\$ en vertu d'une convention de rachat conclue avec une fiducie de titrisation, ce que nous n'avons pas fait en 2007. En 2007, nous avons payé un montant en espèces de 30,5 M\$ à des contreparties au règlement de swaps de taux d'intérêt dont le montant nominal du principal totalisait 1,0 G\$, alors que nous n'avons pas fait un tel paiement en 2008.

Nous avons enregistré un produit net de 68,7 M\$ à l'égard de la dette à court terme au premier trimestre de 2008, comparativement à des remboursements de 2,9 M\$ au trimestre correspondant de 2007. La majeure partie de l'emprunt à court terme a été affectée au rachat de créances titrisées de 55,0 M\$, et la tranche résiduelle a été affectée au financement des variations du fonds de roulement. Au premier trimestre de 2007, le produit de la dette à long terme, déduction faite des remboursements, s'était chiffré à 169,4 M\$ étant donné que nous avons refinancé une partie de nos facilités de crédit non renouvelables et de notre papier commercial au moyen de billets à moyen terme. Les flux de trésorerie utilisés au premier trimestre de 2008 reflètent des remboursements planifiés de 2,7 M\$ sur la dette à long terme.

Le total des distributions versées au Fonds et aux porteurs sans contrôle pour le premier trimestre de 2008 et pour le trimestre correspondant de 2007 s'est établi à 161,0 M\$ et à 166,1 M\$, respectivement. La diminution d'un trimestre à l'autre tient essentiellement à la dernière distribution versée par Télébec et NorthernTel aux porteurs de parts sans contrôle du Fonds de revenu Bell Nordiq, qui a eu lieu en janvier 2007. Les distributions versées au Fonds au premier trimestre de 2008 sont légèrement inférieures à celles versées au trimestre correspondant de 2007. Nos distributions sont déterminées en fonction de ce dont le Fonds a besoin pour effectuer ses propres distributions. Bien que le ratio de distribution mensuel du Fonds ait augmenté, le Fonds a besoin de moins de liquidités au total pour effectuer ses distributions en raison du nombre moyen moins élevé de parts du Fonds en circulation par suite de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités menée à terme en 2007.

Activités d'investissement

Au premier trimestre de 2008, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont diminué de 192,4 M\$ comparativement au trimestre correspondant de 2007, essentiellement en raison de l'émission de billets de 200,9 M\$ à recevoir du Fonds au premier trimestre de 2007 aux fins de financement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités du Fonds. En outre, l'acquisition des actifs et des activités de KMTS en février 2008 a nécessité des flux de trésorerie de 27,6 M\$. Tel qu'il est présenté à la rubrique « Liquidités distribuables », au premier trimestre de 2008, les dépenses en immobilisations ont diminué de 20,2 M\$ comparativement au trimestre correspondant de 2007.

Situation de trésorerie

Sources de financement

Nous tirons la plus grande partie de nos liquidités des flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation récurrentes, ainsi que de nos facilités de crédit bancaire, d'un prospectus préalable de base visant le placement de billets à moyen terme, d'un programme de papier commercial et de notre programme de titrisation des créances. Nous prévoyons tirer suffisamment de liquidités de nos activités d'exploitation pour payer les dépenses en immobilisations, les distributions, la capitalisation des régimes de retraite et d'autres engagements. Malgré les difficultés éprouvées dans les marchés du crédit depuis le troisième trimestre de 2007, nous continuons d'avoir accès à du financement bancaire et à notre programme de titrisation de créances. Après de brèves perturbations au cours du second semestre de 2007, nous avons recommencé à émettre du papier commercial au premier trimestre de 2008. Entre autres mesures, nous atténuons les risques liés aux marchés financiers en diversifiant nos sources de financement, en maintenant une capacité suffisante en vertu de nos facilités de crédit bancaire de soutien et en diversifiant les placements de nos régimes de retraite. Nous n'avons pas subi de conséquences fâcheuses importantes découlant des événements récents qui ont touché les marchés.

Notre structure du capital est la suivante :

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	31 mars 2008		31 décembre 2007	
Avoir des associés	4 979,4 \$	52,1 %	4 516,4 \$	49,7 %
Part des porteurs sans contrôle	1 725,2	18,1 %	1 829,6	20,1 %
Dette nette	2 848,8	29,8 %	2 744,1	30,2 %
Total du capital	9 553,4 \$	100,0 %	9 090,1 \$	100,0 %

Capital des associés

Nous avons un nombre illimité autorisé de chacune des trois catégories de parts, et le nombre de parts émises et en circulation au 31 mars 2008 s'établit comme suit :

- 28 168 803 parts de société en commandite échangeables de catégorie 1;
- 132 367 606 parts de société en commandite de catégorie 2;
- 54 000 parts de commandité.

Nos parts ne sont pas cotées en Bourse. Le 1^{er} janvier 2008, nous avons transféré 8 246 429 parts de société en commandite de catégorie 2 au Fonds contre sa participation indirecte de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel. Pour plus de détails sur les modalités et les conditions liées à nos parts, veuillez vous reporter à la note 16 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007.

Dette

Nous avons un prospectus préalable de base visant des billets à moyen terme d'un montant de 3,0 G\$ qui arrive à échéance en octobre 2008, en vertu duquel nous avons émis des billets à moyen terme d'un montant de 2,25 G\$. Nous avons prélevé une tranche de 100,0 M\$ en vertu de notre facilité de crédit bancaire non renouvelable qui arrivera à échéance en juillet 2009. Nous disposons également de diverses facilités d'exploitation et facilités de lettres de crédit à court terme totalisant 754,0 M\$. De ce montant, une tranche de 70,0 M\$ était prélevée sur notre facilité de crédit bancaire renouvelable, une tranche de 1,4 M\$ était prélevée sur d'autres lignes de crédit et un montant de 166,3 M\$ était émis sous forme de lettres de crédit et de lettres de garantie (hors bilan) au 31 mars 2008. Nos facilités bancaires d'exploitation sont de différentes durées, mais la plupart arriveront à échéance en juillet 2011.

Nous maintenons un programme de papier commercial d'un montant de 400,0 M\$ soutenu par le montant inutilisé de nos facilités bancaires. Au 31 mars 2008, nous avons émis un montant de 214,0 M\$ en vertu de notre programme de papier commercial et nous en avons utilisé le produit pour réduire l'emprunt bancaire et racheter nos créances titrisées.

Sous réserve de la conjoncture des marchés, nous prévoyons toujours être en mesure de refinancer la majeure partie de ces emprunts à court terme ainsi que la débenture de 50,0 M\$ de Télébec arrivant à échéance en juin 2008 au moyen soit de financement bancaire, soit d'émissions sur les marchés financiers au cours du prochain exercice.

Nous disposons également d'une facilité bancaire non renouvelable liée à la caisse de retraite de 450,0 M\$ que nous pouvons utiliser pour financer le déficit du régime de retraite. Au 31 mars 2008, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité, mais nous avons diminué sa capacité de 35,2 M\$, compte tenu de l'émission de lettres de crédit en vue de soutenir l'application des mesures fédérales d'allègement de la capitalisation du déficit de solvabilité des régimes sur une période de 10 ans.

Nos facilités de crédit sont assorties de dispositions et de clauses restrictives usuelles qui pourraient déclencher un cas de manquement. L'accès continu à nos facilités de crédit dans des conditions d'exploitation normales n'est pas assujéti au maintien d'une cote de crédit bien précise. Toutefois, l'applicabilité de certaines clauses restrictives dépend du maintien de cotes de crédit de qualité. Par exemple, nous pourrions devoir respecter une nouvelle clause concernant le ratio financier et être obligés de limiter les distributions si nos cotes de crédit étaient ramenées à un niveau inférieur à celui d'une cote de crédit de qualité (généralement inférieur à « BBB »). De plus, il pourrait survenir un événement de changement de contrôle si une entité autre que BCE ou Bell Canada obtenait le contrôle de notre entreprise et que nos cotes de crédit étaient ramenées à un niveau inférieur à celui d'une cote de crédit de qualité.

Plus de détails sur notre dette à long terme figurent à la note 13 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007.

Besoins de liquidités

Nous avons besoin d'importantes liquidités pour exécuter notre stratégie d'affaires. Nos besoins de liquidités pour 2008 consistent en des distributions aux porteurs de parts, en des dépenses en immobilisations, en de la capitalisation aux régimes de retraite, en des remboursements sur la dette à court et à long terme et en des paiements relatifs à d'autres engagements. Plus particulièrement, ces besoins devraient donner lieu à l'utilisation suivante des flux de trésorerie :

- Au 31 décembre 2007, le taux de distribution annuel aux porteurs de parts du Fonds se chiffrait à 2,82 \$ la part. Le 5 février 2008, le Fonds a annoncé une hausse à 2,90 \$ la part du taux de distribution annuel aux porteurs de parts du Fonds, à compter du paiement de la distribution de février 2008. Les distributions du Fonds sont approuvées mensuellement au gré des fiduciaires du Fonds. Le Fonds est entièrement dépendant des distributions que nous lui versons pour faire ses distributions. Selon les estimations, les besoins de liquidités annuels pour effectuer les distributions aux porteurs de parts du Fonds ainsi que les distributions au prorata à l'intention de BCE et de Bell Canada à l'égard des parts de société en commandite échangeables s'établiront entre 655 M\$ et 660 M\$ pour 2008.
- Des dépenses en immobilisations s'établissant entre 14,5 % et 15,5 % des produits d'exploitation seront effectuées, selon les besoins, pour soutenir notre infrastructure existante et faire progresser nos initiatives.
- La capitalisation du déficit de nos régimes de retraite à prestations déterminées en 2008 devrait être de l'ordre de 50 M\$ à 60 M\$, déduction faite des cotisations volontaires des exercices précédents et compte tenu de l'application d'un calendrier prévoyant la capitalisation du déficit de solvabilité sur une période de 10 ans en ce qui concerne les régimes admissibles.
- Nous sommes tenus de rembourser la dette à court et à long terme selon ses modalités. Nous avons l'intention de refinancer la majeure partie de cette dette lorsqu'elle arrivera à échéance, tel qu'il est indiqué à la rubrique « Situation de trésorerie ».

Autres arrangements financiers

Obligations contractuelles

Nous avons conclu divers contrats de location-exploitation de matériel et d'autres infrastructures de réseau ainsi que divers contrats d'approvisionnement aux termes de diverses conventions de services et conventions commerciales, ce qui comprend les ententes commerciales que nous avons conclues avec Bell Canada. Plus de détails sur ces engagements sont décrits à la note 13 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 31 mars 2008.

Titrisation de créances

Nous vendons, en vertu d'une convention de rachat renouvelable, certaines créances à une fiducie de titrisation. En vertu de cette convention, nous avons racheté de la fiducie de titrisation des créances de 55,0 M\$ au premier trimestre de 2008 et nous avons touché un produit net en espèces de 165,0 M\$ au 31 mars 2008.

Plus de détails au sujet de cet arrangement sont présentés aux notes 1 et 3 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, ainsi qu'à la note 3 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 31 mars 2008.

Utilisation d'instruments financiers dérivés

Nous utilisons régulièrement des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de taux d'intérêt et les risques de change associés à notre dette à long terme ou à des engagements fermes donnés. Des détails portant sur l'utilisation d'instruments financiers dérivés et sur les conventions comptables que nous suivons sont présentés aux notes 1 et 14 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, ainsi qu'à la note 9 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 31 mars 2008. Au 31 mars 2008, nous détenions des swaps de taux d'intérêt fixe-variable en vigueur dont le montant nominal totalisait 200,0 M\$. Ces swaps sont comptabilisés à titre de couverture d'une partie de notre dette à taux variable.

Opérations entre apparentés

Nos principaux apparentés demeurent BCE, Bell Canada et le Fonds. Pour plus de détails sur nos opérations entre apparentés et sur notre relation avec BCE et Bell Canada, veuillez vous reporter à la note 23 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, ainsi qu'à la note 15 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 31 mars 2008.

Principales conventions comptables

Les conventions et méthodes comptables que nous utilisons et les estimations et hypothèses comptables critiques que nous formulons sont conformes à celles décrites à la note 1 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, à l'exception de l'adoption, le 1^{er} janvier 2008, de nouvelles conventions comptables en vertu des chapitres 1535, intitulé « Informations à fournir concernant le capital », et 3031, intitulé « Stocks », du *Manuel de l'ICCA*.

Informations à fournir concernant le capital

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, nous avons adopté le chapitre 1535, intitulé « Informations à fournir concernant le capital », qui établit des normes pour la fourniture d'informations qualitatives et quantitatives sur le capital d'une entité et sur la façon dont il est géré.

Stocks

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, nous avons adopté le chapitre 3031, intitulé « Stocks », qui établit de nouvelles normes pour l'évaluation et la constatation des stocks ainsi que pour la présentation d'informations à leur sujet. Ce changement n'a eu aucune incidence importante.

À l'exception de ce qui a été décrit précédemment, aucune modification de norme ou de note d'orientation comptable ne s'est traduite par des modifications de nos conventions et méthodes comptables au premier trimestre de 2008.

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA modifie et améliore constamment certaines normes ou recommandations du *Manuel de l'ICCA*. Nous examinons ces modifications à mesure qu'elles sont proposées et, s'il y a lieu, nous modifierons nos conventions comptables et nos informations à fournir. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (IFRS) remplaceront les PCGR du Canada. Le Conseil des normes comptables a publié un exposé-sondage qui décrit brièvement les normes. Nous évaluons actuellement l'incidence que cette transition aura sur nos activités et notre information financière.

Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives et risques pouvant avoir une incidence sur nos activités et nos résultats

Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives

Les énoncés prospectifs formulés dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 ainsi que dans le présent rapport de gestion reposent sur un certain nombre d'hypothèses qui, à notre avis, étaient raisonnables à la date à laquelle nous avons formulé ces énoncés prospectifs. Dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, nous avons présenté les principales hypothèses que nous avons posées lors de la préparation de nos énoncés prospectifs à l'égard du rendement financier et d'exploitation prévu pour 2008. Elles comprennent des hypothèses économiques, financières, opérationnelles et relatives au marché et, à l'exception de ce qui est décrit ci-dessous, elles n'ont pas subi de modification importante au premier trimestre de 2008, ni au cours de la période allant jusqu'au 6 mai 2008.

Comme nous l'avons mentionné à la rubrique « Autres charges », Bell Canada nous a avisés qu'AMP ne sera plus le distributeur exclusif de ses combinés cellulaires dans le Canada atlantique et qu'elle cessera progressivement de confier ces activités à AMP à compter de juillet 2008. Bien que nous prévoyions que les ventes d'AMP diminueront en raison de la perte de ce contrat, nous ne pouvons prévoir l'incidence que cette perte aura sur nos produits et notre BAIIA en 2008. Il est également possible que par suite de la perte de ce contrat, il devienne nécessaire de traiter AMP comme une activité abandonnée à des fins comptables. Si cette situation se produisait, les normes comptables exigeraient que les produits et les charges d'exploitation provenant d'AMP qui sont compris dans nos résultats consolidés soient combinés et classés à titre de résultat net lié aux activités abandonnées dans nos états financiers. Cette situation pourrait avoir une incidence sur nos objectifs de 2008 étant donné que les produits d'exploitation prévus présentés en vertu de ces objectifs supposent l'inclusion des produits d'exploitation d'AMP dans nos produits d'exploitation consolidés, ce qui ne serait plus le cas si AMP était traitée comme une activité abandonnée à des fins comptables. Au moment de commencer le traitement d'AMP à titre d'activité abandonnée, le cas échéant, la totalité des produits et des charges d'exploitation futurs et passés liés à AMP seront reclassés à titre de résultat net lié aux activités abandonnées.

Gestion des risques

La gestion des risques est fondamentale pour la réussite à long terme de toute entreprise. En ce qui nous concerne, le risque est défini comme le niveau d'exposition à des incertitudes que l'entreprise doit comprendre et gérer efficacement, alors que nous exécutons nos stratégies visant l'atteinte de nos objectifs d'affaires et la création de valeur pour nos porteurs de parts. Nous avons recours à un processus intégré à l'échelle de l'entreprise pour cibler, évaluer et gérer les risques pour l'entreprise dans son ensemble.

Nous savons que nous sommes exposés à un certain nombre de risques dans le cours normal de nos activités qui pourraient avoir une incidence négative sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Veuillez vous reporter à notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 et à notre notice annuelle de 2007 pour une liste de risques importants auxquels nous sommes exposés, à notre avis. La liste des risques présentée n'est pas nécessairement exhaustive étant donné qu'il peut y avoir d'autres risques dont nous n'avons pas connaissance actuellement ou qui ont actuellement, selon nous, peu d'incidence sur nos activités consolidées.

Au cours du premier trimestre de 2008, nous n'avons pas noté de changements importants de la nature des risques auxquels nous sommes exposés dans le cadre de nos activités courantes et qui sont décrits dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, ainsi que dans notre notice annuelle de 2007. Nous avons effectué une mise à jour du cadre réglementaire et du contexte concurrentiel à la rubrique « Contexte dans lequel nous exerçons nos activités ».

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction a élaboré des contrôles internes à l'égard de l'information financière (tels qu'ils sont définis dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières) afin de fournir une assurance raisonnable en matière de fiabilité de l'information financière et de préparation des états financiers à des fins de publication selon les PCGR du Canada.

Il n'y a eu aucun changement à nos contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours du trimestre terminé le 31 mars 2008 qui a eu une incidence importante ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Mesures financières non définies par les PCGR

Les termes « bénéfice d'exploitation », « BAIIA », « liquidités distribuables normalisées » et « liquidités distribuables » n'ont pas de sens normalisé prescrit par les PCGR du Canada. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs assujettis. Le bénéfice d'exploitation, le BAIIA, les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables sont présentés uniformément d'une période à l'autre.

Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation représente les produits d'exploitation, déduction faite des charges. Nous utilisons le bénéfice d'exploitation, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de nos activités courantes.

Le tableau suivant présente un rapprochement des produits et des charges d'exploitation et du bénéfice d'exploitation sur une base consolidée.

<i>Pour les trimestres terminés les 31 mars (en millions de dollars)</i>	2008	2007
Produits d'exploitation	865,4 \$	851,4 \$
Charges d'exploitation	709,7	679,8
Bénéfice d'exploitation	155,7 \$	171,6 \$

Le bénéfice d'exploitation permet une comparaison cohérente de notre rendement d'exploitation. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent le bénéfice d'exploitation pour évaluer notre capacité de croître ou encore comme outil d'évaluation commun dans le secteur des télécommunications.

Le bénéfice d'exploitation pro forma ne doit pas être confondu avec les produits ou les charges d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

BAIIA

Nous définissons le BAIIA comme les produits d'exploitation, moins les charges d'exploitation; par conséquent, ce terme désigne le bénéfice d'exploitation avant l'amortissement, la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux et les frais de restructuration et autres frais. Le bénéfice d'exploitation est calculé avant déduction des intérêts et des impôts.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du bénéfice d'exploitation au BAIIA sur une base consolidée.

<i>Pour les trimestres terminés les 31 mars</i>		
<i>(en millions de dollars)</i>	2008	2007
Bénéfice d'exploitation	155,7 \$	171,6 \$
Ajouter : Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	24,8	29,5
Amortissement	174,5	147,9
Frais de restructuration et autres frais	0,1	0,5
BAIIA	355,1 \$	349,5 \$

Nous utilisons le BAIIA, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de nos activités courantes, avant l'incidence des intérêts, des impôts, de l'amortissement, de la charge nette au titre des avantages sociaux et des frais de restructuration et autres frais. Nous excluons l'amortissement et la charge nette au titre des avantages sociaux étant donné que ces éléments sont principalement fonction des méthodes comptables et des hypothèses utilisées par une société, ainsi que de facteurs hors exploitation comme le coût historique des dépenses en immobilisations et le rendement de l'actif des régimes de retraite d'une société. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une incidence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une représentation fautive de l'analyse des tendances en matière de rendement de l'entreprise.

Le BAIIA permet une comparaison uniforme de notre rendement d'exploitation. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer notre capacité de payer nos intérêts sur la dette, d'effectuer des distributions aux porteurs de parts et de respecter nos autres obligations de paiement, et comme outil d'évaluation commun dans le secteur des télécommunications.

Le BAIIA ne doit pas être confondu avec les produits ou les charges d'exploitation, qui sont les mesures définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

Liquidités distribuables normalisées et liquidités distribuables

Les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables sont deux mesures des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui peuvent être disponibles aux fins de distribution. Nous calculons les liquidités distribuables normalisées à partir des flux de trésorerie selon les directives de l'ICCA qui s'appuient sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, auxquels nous ajoutons ou desquels nous déduisons tout élément qui a une incidence sur les flux de trésorerie :

- i) les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation découlant des activités abandonnées et du Fonds, étant donné qu'ils correspondent à des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation non liés à nos activités poursuivies qui sont disponibles aux fins de distribution;
- ii) le montant des liquidités distribuables normalisées qui serait attribuable à la participation minoritaire dans des filiales sous contrôle (c.-à-d., Télébec et NorthernTel avant janvier 2007) puisqu'il correspond à des liquidités qui ne sont pas disponibles aux fins de distribution;
- iii) les dépenses en immobilisations.

Les lignes directrices de l'ICCA en matière de calcul des mesures des liquidités distribuables normalisées incluent également des déductions à l'égard de toute limitation imposée sur le montant des distributions en espèces découlant du respect des restrictions en vertu des clauses financières à la date du calcul. Nos conventions de crédit nous empêchent uniquement d'effectuer des distributions excédant les liquidités distribuables au cours du dernier exercice si notre cote de crédit a baissé et n'est plus de qualité supérieure. Puisque notre cote fait partie de la catégorie de qualité supérieure, nous ne sommes assujettis à aucune restriction semblable.

Afin de déterminer nos liquidités distribuables, nous apportons en outre les ajustements pour tenir compte des éléments suivants à nos liquidités distribuables normalisées :

- i) les éléments d'exploitation financés à même les réserves de liquidités ou les emprunts, tels que les variations des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement), la capitalisation du déficit des régimes de retraite, les frais de restructuration et autres frais, et les impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie qui dépassent les niveaux normalisés;
- ii) les charges d'impôts exigibles (les économies d'impôts) que nous avons rajoutées (ou déduites) puisque nous avons mis en place des stratégies fiscales afin de nous assurer qu'elles ne sont pas à payer (à recevoir) en espèces;
- iii) les autres éléments de la variation du fonds de roulement qui ne devraient pas générer de flux de trésorerie réels, actuels ou futurs.

Tous ces ajustements aux fins du calcul des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables figurent dans nos états financiers consolidés ou dans nos livres de compte, ou dans les états financiers consolidés ou dans les livres de compte du Fonds, à l'exception de l'ajustement de normalisation visant les impôts sur le capital. Ce dernier ajustement est un calcul faisant appel au jugement de la direction à l'égard de l'estimation des impôts sur le capital que nous payerons lorsque les modifications des futurs taux d'imposition entreront en vigueur. Nous avons présumé que le capital demeurerait stable et que toutes les réductions ou éliminations d'impôts sur le capital provinciaux précédemment annoncées par l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse seraient adoptées à l'avenir. À l'heure actuelle, toutes ces provinces ont annoncé l'élimination progressive des impôts sur le capital dans leurs budgets précédents. Par conséquent, depuis le troisième trimestre de 2007, le calcul des liquidités distribuables n'inclut aucun impôt sur le capital ayant un effet sur la trésorerie. Les taux d'imposition réels pourraient se révéler considérablement différents puisqu'ils sont assujettis aux lois fiscales futures adoptées.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables.

<i>Pour les trimestres terminés les 31 mars</i> <i>(en millions de dollars)</i>	2008	2007
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	236,3 \$	251,7 \$
Ajouter (déduire) :		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation découlant des activités abandonnées	-	8,9
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du Fonds	(0,2)	(0,5)
Dépenses en immobilisations	(95,1)	(115,3)
Liquidités distribuables normalisées	141,0	144,8
Ajouter (déduire) :		
Éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts		
Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement)	50,7	26,7
Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement) du Fonds	(0,9)	(1,5)
Capitalisation du déficit des régimes de retraite	12,4	8,5
Frais de restructuration et autres frais	0,1	0,5
Impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie dépassant les niveaux normalisés	3,0	3,4
Autres ajustements :		
(Charge) économie d'impôts exigibles	(3,9)	5,6
Autres éléments sans effet sur la trésorerie liés aux variations du fonds de roulement	4,4	4,1
Liquidités distribuables	206,8 \$	192,1 \$

Le calcul des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables a été effectué à partir d'hypothèses raisonnables et justifiables qui reflètent toute notre ligne de conduite prévue compte tenu du jugement de la direction à l'égard de la conjoncture économique la plus probable. Les résultats réels pourraient se révéler différents, peut-être considérablement, des hypothèses prospectives utilisées.

Les liquidités distribuables générées au cours d'une période donnée constituent l'une des principales mesures de notre rendement financier. Nous utilisons les liquidités distribuables, entre autres mesures, pour évaluer le rendement financier de nos activités courantes. Nous présentons les liquidités distribuables normalisées pour nous conformer aux nouvelles lignes directrices de l'ICCA à l'intention des fiduciaires de revenu et des entités intermédiaires. Ces mesures ne doivent pas être considérées comme des mesures de la liquidité ni comme des mesures de remplacement de mesures comparables établies conformément aux PCGR du Canada. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent les liquidités distribuables pour évaluer notre capacité et celle du Fonds de procurer un rendement soutenu aux porteurs de parts. Les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables ne doivent pas être confondues avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

Bilans consolidés

(non vérifié)

(en millions de dollars)

	Notes	Au 31 mars 2008	Au 31 décembre 2007
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		10,9 \$	48,1 \$
Débiteurs	3	427,6	371,5
Stocks	4	21,8	25,7
Charges payées d'avance		36,2	17,3
Actif d'impôts futurs		22,5	27,7
Impôts à recouvrer		9,0	13,4
		528,0	503,7
Dépenses en immobilisations			
Immobilisations corporelles	2	3 720,0	3 730,1
Actifs incorporels à durée de vie limitée		3 301,4	3 154,5
		7 021,4	6 884,6
Autres actifs			
Créance à long terme		48,3	48,8
Charges reportées		17,7	27,5
Actif d'impôts futurs		7,0	7,1
Actif au titre des prestations constituées	5	366,7	363,9
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie	2	123,3	82,8
Écart d'acquisition	6	2 762,7	2 554,5
		3 325,7	3 084,6
Total de l'actif		10 875,1 \$	10 472,9 \$
Passif et avoir des associés			
Passif à court terme			
Effets à payer à un apparenté	15	1,1 \$	1,9 \$
Créditeurs et charges à payer	7	349,0	394,5
Distributions à verser		55,3	52,0
Passif d'impôts futurs		0,4	0,3
Dette à court terme	8	285,4	216,7
Tranche à court terme de la dette à long terme		59,9	59,8
		751,1	725,2
Passif d'impôts futurs		453,8	455,6
Dette à long terme		2 513,3	2 513,8
Passifs liés aux dérivés	9	8,0	3,7
Passif au titre des prestations constituées	5	426,3	410,5
Crédits reportés		18,0	18,1
		4 170,5	4 126,9
Part des porteurs sans contrôle	10	1 725,2	1 829,6
Avoir des associés		4 979,4	4 516,4
Total du passif et de l'avoir des associés		10 875,1 \$	10 472,9 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

États consolidés des résultats

(non vérifié)

Pour les trimestres terminés les 31 mars

(en millions de dollars, sauf les montants par part ou par action ordinaire)

	Note	2008	2007
Produits d'exploitation		865,4 \$	851,4 \$
Charges			
Charges d'exploitation		535,1	531,4
Amortissement		174,5	147,9
Frais de restructuration et autres frais		0,1	0,5
		709,7	679,8
		155,7	171,6
Autres charges			
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition	6	11,2	-
Autres charges		1,9	2,2
		13,1	2,2
Intérêts débiteurs			
Intérêts sur la dette à long terme		34,3	36,2
Autres intérêts débiteurs		5,3	3,2
		39,6	39,4
Bénéfice avant les éléments ci-dessous		103,0	130,0
Impôts sur les bénéfices			
Charge (économie) d'impôts exigibles		(3,9)	5,6
Charge (économie) d'impôts futurs		6,2	(10,2)
		2,3	(4,6)
Bénéfice avant la part des porteurs sans contrôle		100,7	134,6
Part des porteurs sans contrôle		36,4	51,6
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		64,3	83,0
Bénéfice net lié aux activités abandonnées		-	5,5
Bénéfice net		64,3 \$	88,5 \$
Bénéfice par part/par action ordinaire			
Bénéfice de base et dilué lié aux activités poursuivies		0,40 \$	0,54 \$
Bénéfice de base et dilué lié aux activités abandonnées		-	0,04
Bénéfice de base et dilué		0,40 \$	0,58 \$

États consolidés du résultat étendu

(non vérifié)

Pour les trimestres terminés les 31 mars

(en millions de dollars)

	Note	2008	2007
Bénéfice net		64,3 \$	88,5 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	12	(2,4)	3,5
Résultat étendu		61,9 \$	92,0 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
États consolidés de l'avoir des associés
(non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2008

(en millions de dollars)

	Notes	Capital des associés	Surplus d'apport	Bénéfices accumulés	Distributions déclarées aux porteurs de parts	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total de l'avoir des associés
Solde au 31 décembre 2007		1 548,0 \$	0,2 \$	743,6 \$	(611,4) \$	2 873,2 \$	(37,2) \$	4 516,4 \$
Bénéfice net de la période		-	-	64,3	-	-	-	64,3
Emission de parts de société en commandite de catégorie 2 lors d'un regroupement d'entreprises	2, 11	513,5	-	-	-	-	-	513,5
Distributions déclarées sur :								
Parts de société échangeables de catégorie 1		-	-	-	(20,2)	-	-	(20,2)
Parts de société en commandite de catégorie 2		-	-	-	(92,2)	-	-	(92,2)
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	12	-	-	-	-	-	(2,4)	(2,4)
Solde au 31 mars 2008		2 061,5 \$	0,2 \$	807,9 \$	(723,8) \$	2 873,2 \$	(39,6) \$	4 979,4 \$

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2007

(en millions de dollars)

	Note	Capital des associés	Surplus d'apport	Bénéfices accumulés	Distributions déclarées aux porteurs de parts	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total de l'avoir des associés/actionnaires
Solde au 31 décembre 2006		2 008,9 \$	- \$	158,5 \$	(201,1) \$	2 870,3 \$	- \$	4 836,6 \$
Bénéfice net de la période		-	-	88,5	-	-	-	88,5
Distributions déclarées sur :								
Parts de société échangeables de catégorie 1		-	-	-	(19,7)	-	-	(19,7)
Parts de société en commandite de catégorie 2		-	-	-	(89,6)	-	-	(89,6)
Charge liée aux options sur actions		-	0,2	-	-	-	-	0,2
Ajustement de reclassement lié aux gains (pertes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		-	-	0,8	-	-	(40,2)	(39,4)
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	12	-	-	-	-	-	3,5	3,5
Solde au 31 mars 2007		2 008,9 \$	0,2 \$	247,8 \$	(310,4) \$	2 870,3 \$	(36,7) \$	4 780,1 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

États consolidés des flux de trésorerie

(non vérifié)

Pour les trimestres terminés les 31 mars

(en millions de dollars)

	Notes	2008	2007
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net provenant des activités poursuivies		64,3 \$	83,0 \$
Rapprochement du bénéfice net et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Amortissement		174,5	147,9
Charge (économie) d'impôts futurs		6,2	(10,2)
Coût net des régimes d'avantages sociaux	5	23,0	27,7
Capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées et autres avantages postérieurs à l'emploi	5	(27,6)	(23,1)
Part des porteurs sans contrôle		36,4	51,6
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition	6	11,2	-
Autres		(1,0)	1,5
Variation de l'actif et du passif d'exploitation		(50,7)	(26,7)
		236,3	251,7
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Rachat de créances	3	(55,0)	-
Produit (remboursement) net de la dette à court terme		68,7	(2,9)
Remboursement de billets à payer à un apparenté		(0,8)	-
Produit de la dette à long terme		-	994,5
Remboursement de la dette à long terme		(0,8)	(823,1)
Remboursement d'obligations au titre de contrats de location-acquisition		(1,9)	(2,0)
Diminution de la part des porteurs sans contrôle		-	(3,6)
Règlement d'instruments financiers dérivés, montant net		-	(30,5)
Distributions versées par des filiales aux porteurs sans contrôle	10	(55,9)	(59,8)
Distributions versées		(105,1)	(106,3)
		(150,8)	(33,7)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Émission de billets à recevoir d'un apparenté		-	(200,9)
Dépenses en immobilisations		(95,1)	(115,3)
Produit de la vente d'immobilisations		-	1,1
Acquisition d'entreprises, déduction faite de l'encaisse	2	(27,6)	-
		(122,7)	(315,1)
Diminution nette de la trésorerie provenant des activités poursuivies		(37,2)	(97,1)
Augmentation nette de la trésorerie provenant des activités abandonnées		-	4,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		48,1	139,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		10,9 \$	47,1 \$
Information supplémentaire			
Intérêts versés		64,2 \$	49,5 \$
Impôts sur les bénéfices recouverts, montant net		(0,9) \$	(2,0) \$

Se reporter aux notes complémentaires.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

Notes complémentaires

(non vérifié)

31 mars 2008

Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite a été établie en vertu des lois du Québec, et détient les activités principales du Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le Fonds). Toute utilisation des termes « nous » ou « nos/notre » fait référence à Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite et à ses filiales.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

États financiers consolidés

Nous avons préparé ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, en utilisant les mêmes modes de présentation et conventions comptables que pour nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2007, à l'exception de l'adoption de nouvelles conventions comptables, lesquelles sont présentées ci-dessous. Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus en parallèle avec nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2007.

Informations à fournir concernant le capital

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, nous avons adopté le chapitre 1535, intitulé « Informations à fournir concernant le capital », lequel a été publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'ICCA) et établit des normes pour la fourniture d'informations qualitatives et quantitatives sur le capital de l'entité et la façon dont il est géré. Veuillez vous reporter à la note 14 pour une analyse de la gestion de notre capital.

Stocks

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, nous avons adopté le chapitre 3031, intitulé « Stocks », lequel a été publié par l'ICCA et établit de nouvelles normes pour l'évaluation et la constatation des stocks ainsi que pour la présentation d'informations à leur sujet. Ce changement n'a eu aucune incidence importante. Veuillez vous reporter à la note 4 pour plus d'information sur les stocks.

Les stocks représentent les produits ou le matériel achetés pour revente. Nous évaluons les stocks au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants, le coût correspondant à la moyenne pondérée du coût selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur de réalisation nette représente le prix de vente estimatif des stocks moins la totalité des frais de vente estimatifs.

Modifications futures des conventions comptables

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA modifie et améliore constamment certaines normes ou recommandations du *Manuel de l'ICCA*. Nous examinons ces modifications à mesure qu'elles sont proposées et, s'il y a lieu, nous modifierons nos conventions comptables et nos informations à fournir.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (IFRS) remplaceront les PCGR du Canada. Le Conseil des normes comptables a publié un exposé-sondage qui décrit brièvement les normes. Nous évaluons actuellement l'incidence que cette transition aura sur nos activités et notre information financière.

Chiffres correspondants

Certaines informations financières correspondantes ont été reclassées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour 2008.

2. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET ACQUISITION

Télébec, société en commandite (Télébec) et NorthernTel, société en commandite (NorthernTel)

Le 1^{er} janvier 2008, le Fonds nous a cédé sa participation de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel, contre 8 246 429 parts de société en commandite de catégorie 2 (note 11), donnant lieu à l'élimination de la part des porteurs sans contrôle présentée antérieurement. La valeur de nos parts émises a été calculée au moyen d'une combinaison de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie et d'une l'analyse des ratios cours/bénéfice de sociétés ouvertes comparables.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
31 mars 2008

2. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET ACQUISITION (suite)

Télébec, société en commandite (Télébec) et NorthernTel, société en commandite (NorthernTel) (suite)

Étant donné que la participation de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel n'a pas subi de modification réelle des droits de propriété, la cession a été comptabilisée à sa valeur comptable le 1^{er} janvier 2008. Puisque le Fonds avait comptabilisé à la valeur de consolidation son placement dans Télébec et NorthernTel, la valeur comptable des actifs nets transférés a été établie selon leur juste valeur estimative respective le 30 janvier 2007, date à laquelle le Fonds a acquis du Fonds de revenu Bell Nordiq la participation restante de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel, et ajustée au titre de l'amortissement de ces actifs pour la période allant du 1^{er} février 2007 au 31 décembre 2007. La tranche restante de la contrepartie a été attribuée à l'écart d'acquisition. Cela a donné lieu à un ajustement de la valeur comptable des actifs et des passifs, comme suit :

(en millions de dollars)

Actifs acquis et passifs pris en charge	
Immobilisations corporelles	30,2 \$
Actifs incorporels à durée de vie limitée	181,9
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie	40,6
Écart d'acquisition (note 6)	191,8
Part des porteurs sans contrôle (note 10)	89,0
Passifs à long terme	(20,0)
Actifs nets acquis	513,5 \$

Les immobilisations corporelles représentent essentiellement les installations et le matériel de télécommunications et les bâtiments. Les actifs incorporels à durée de vie limitée concernent les relations clients et les conventions d'itinérance. Le calcul de l'amortissement de ces actifs sera effectué selon les mêmes méthodes et sur les mêmes durées de vie utiles que celles de nos dépenses en immobilisations existantes. Les actifs incorporels à durée de vie indéfinie concernent les marques Télébec et NorthernTel et les licences de télécommunications.

L'écart d'acquisition constaté relativement à ce regroupement d'entreprises n'est pas déductible aux fins fiscales.

Kenora Municipal Telephone System

Le 1^{er} février 2008, nous avons acquis les actifs et les activités de Kenora Municipal Telephone System en contrepartie d'un montant en espèces total de 27,6 M\$. Depuis cette date, les résultats d'exploitation sont inclus dans nos états financiers consolidés.

Au 31 mars 2008, la répartition du prix d'acquisition n'était pas achevée, la contrepartie totale étant donc actuellement attribuée à l'écart d'acquisition (note 6). Le processus de répartition exige une analyse de la valeur des relations clients, des droits contractuels acquis, des engagements contractuels pris en charge et des éventualités d'ordre juridique afin de déterminer et de comptabiliser la juste valeur de tous les actifs acquis et de tous les passifs pris en charge. Lors de l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge, la juste valeur est fondée sur les éléments suivants, sans toutefois s'y limiter : les cours du marché (si disponibles), les flux de trésorerie futurs prévus, le coût de remplacement réel d'une capacité similaire pour certaines immobilisations corporelles, les taux du marché hypothétique pour ce qui est des obligations contractuelles et les taux d'actualisation et de croissance appropriés. La répartition du prix d'acquisition exige également le calcul de l'actif et du passif d'impôts futurs ayant trait aux actifs acquis et aux passifs pris en charge. Tout excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur des actifs et des passifs identifiables sera attribué à l'écart d'acquisition.

Nous procédons actuellement à des études internes des actifs, incluant les immobilisations corporelles, les actifs incorporels et certains passifs. Nous aurons terminé nos évaluations et achevé notre répartition du prix d'acquisition d'ici le 31 janvier 2009, ce qui donnera lieu à d'importants ajustements de l'écart d'acquisition. Le bénéfice net pourrait également subir l'incidence d'une somme importante en raison du calcul de l'amortissement de la juste valeur des immobilisations corporelles et d'actifs incorporels à durée de vie limitée assujettis à l'amortissement.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
31 mars 2008

3. CESSION DE CRÉANCES

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2008, nous avons diminué le produit net en espèces de 55,0 M\$ pour l'établir à 165,0 M\$ relativement à notre convention d'achat et de vente de créances renouvelable que nous avons conclue avec une fiducie de titrisation. La sûreté requise en vertu de la convention comptabilisée à titre de droits conservés s'établissait à 53,6 M\$ au 31 mars 2008 (61,0 M\$ au 31 décembre 2007).

4. STOCKS

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2008, un montant de 23,3 M\$ relatif aux stocks (21,1 M\$ au 31 mars 2007) a été constaté à titre de charge, lequel inclut le coût des marchandises vendues et une somme négligeable relative à des réductions de valeur (somme négligeable au 31 mars 2007). Aucune réduction de valeur des stocks n'a fait l'objet d'une reprise au cours du trimestre. Une tranche du solde de nos stocks est remise en garantie quant à diverses lignes de crédit non engagées dont le solde impayé était de 1,4 M\$ au 31 mars 2008 (5,7 M\$ au 31 décembre 2007) (note 8).

5. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Le tableau suivant présente le coût net et la capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées (RRPD) et des régimes d'avantages complémentaires de retraite.

Pour les trimestres terminés les 31 mars (en millions de dollars)	RRPD		Régimes d'avantages complémentaires de retraite	
	2008	2007	2008	2007
Coût des services rendus au cours de la période	15,5 \$	16,7 \$	0,5 \$	0,7 \$
Intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées	40,3	38,6	2,8	2,9
Rendement prévu des actifs du régime	(39,8)	(38,7)	-	-
Amortissement des montants reportés :				
Coûts des services passés	1,4	1,4	(2,0)	(1,5)
Pertes actuarielles nettes	3,9	7,0	0,4	0,6
Actif (obligation) transitoire	-	(0,1)	-	0,1
Coût net des régimes d'avantages sociaux	21,3 \$	24,9 \$	1,7 \$	2,8 \$
Capitalisation des régimes d'avantages sociaux	25,9 \$	21,2 \$	1,7 \$	1,9 \$

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2008, nous avons cotisé un montant de 1,8 M\$ (1,8 M\$ au 31 mars 2007) à nos régimes à cotisations déterminées.

6. ÉCART D'ACQUISITION

(en millions de dollars)	
Écart d'acquisition au 31 décembre 2006	5 446,2 \$
Attributions aux actifs et aux passifs découlant de la conclusion de la répartition du coût d'acquisition des activités sur fil de Bell Canada en Ontario et au Québec ainsi que du Groupe Bell Nordiq	(2 891,7)
Écart d'acquisition au 31 décembre 2007	2 554,5 \$
Acquisition d'une participation dans Télébec et NorthernTel (note 2)	191,8
Acquisition des actifs et des activités de Kenora Municipal Telephone System (note 2)	27,6
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition d'Atlantic Mobility Products Limited Partnership (AMP)	(11,2)
Écart d'acquisition au 31 mars 2008	2 762,7 \$

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

Notes complémentaires

(non vérifié)

31 mars 2008

6. ÉCART D'ACQUISITION (suite)

Il existe une entente entre AMP et Bell Canada, selon laquelle AMP est le distributeur exclusif des produits de mobilité de Bell Canada dans le Canada atlantique. Durant le premier trimestre de 2008, Bell Canada nous a avisés qu'elle cessera d'utiliser AMP comme distributeur exclusif de ses appareils de téléphonie mobile dans le Canada atlantique et qu'elle commencera à retirer progressivement ces activités à AMP à compter de juillet 2008. Bell Canada est un important client d'AMP et la direction prévoit que la fin de cette entente exclusive se traduira par une perte importante de produits d'exploitation futurs pour AMP. En conséquence, nous avons évalué la valeur comptable de l'écart d'acquisition relatif à AMP et comptabilisé une charge pour perte de valeur de 11,2 M\$, laquelle réduit à zéro la valeur comptable de l'écart d'acquisition relatif à AMP.

7. FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES FRAIS

En 2007, nous avons estimé et comptabilisé des frais de restructuration avant impôts d'un montant de 27,4 M\$ ayant trait aux coûts engagés pour faire progresser les initiatives visant le rendement de l'organisation jusqu'en 2008. Les frais englobent les coûts des indemnités de départ et des prestations de 23,1 M\$ et des frais de rationalisation de biens immeubles de 4,3 M\$. Le coût final des initiatives pourrait différer de façon importante de notre estimation puisque les employés qui quittent auront la possibilité de faire des choix qui pourraient avoir une incidence sur leur indemnité de départ. Le passif au titre des frais de restructuration sera réduit au fil des départs des employés de l'organisation, lesquels devraient être terminés d'ici la fin du deuxième trimestre de 2008 ou à mesure que les frais liés à l'inutilisation de locaux et autres frais liés aux biens immeubles sont engagés.

Au 31 mars 2008, les créiteurs et charges à payer comprenaient un solde des frais de restructuration et autres frais de 19,6 M\$ (22,8 M\$ au 31 décembre 2007), dont une tranche de 4,2 M\$ était liée aux frais de rationalisation de biens immeubles et une tranche de 15,4 M\$ était liée aux indemnités de départ et aux prestations (une tranche de 4,3 M\$ liée aux frais de rationalisation de biens immeubles et une tranche de 18,5 M\$ liée aux indemnités de départ et aux prestations au 31 décembre 2007).

8. DETTE À COURT TERME

Facilités d'exploitation disponibles

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2008, nous avons augmenté de 23,0 M\$ les montants disponibles en vertu des facilités de crédit d'exploitation pour les établir à 1 204,0 M\$, comme suit :

- Les facilités de lettres de crédit réservées ont été augmentées de 25,0 M\$ à un montant total de 163,0 M\$;
- Les facilités d'exploitation remboursables à vue ont été diminuées d'un montant net de 2,0 M\$ à 15,0 M\$.

Montant prélevés en vertu des facilités d'exploitation

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 31 mars 2008	Au 31 décembre 2007
Montants prélevés :		
Facilités d'exploitation renouvelables	284,0 \$	210,0 \$
Lignes de crédit non engagées (note 4)	1,4	5,7
Autres	-	1,0
	285,4 \$	216,7 \$

Les billets à court terme d'un montant de 214,0 M\$ (néant au 31 décembre 2007) émis en vertu de notre programme de papier commercial, lequel est financé par nos facilités d'exploitation renouvelables, portent intérêt à un taux moyen de 3,98 % et viennent à échéance à diverses dates entre le 1^{er} avril 2008 et le 17 juin 2008.

Les avances d'acceptations bancaires de 70,0 M\$ (210,0 M\$ au 31 décembre 2007) en circulation en vertu de nos facilités de crédit d'exploitation renouvelables sont assorties des modalités suivantes :

- une tranche de 50,0 M\$ porte intérêt au taux annuel de 4,14 % et vient à échéance le 28 avril 2008;
- une tranche de 15,0 M\$ porte intérêt au taux annuel de 4,14 % et vient à échéance le 30 avril 2008;
- une tranche de 5,0 M\$ porte intérêt au taux annuel de 4,13 % et vient à échéance le 1^{er} mai 2008.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
31 mars 2008

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Instruments financiers dérivés

Au 31 mars 2008, nous avons des swaps de taux d'intérêt fixe-variable en cours d'un notionnel totalisant 200,0 M\$ afin de couvrir la variation des flux de trésorerie ayant trait à une tranche de notre dette à taux variable. En vertu de ces swaps, nous payons un taux d'intérêt fixe de 4,98 % et nous recevons le taux d'acceptation bancaire variable, lequel est révisé chaque trimestre. Ces swaps, dont les dates d'échéance sont en août 2010, sont comptabilisés à titre de couvertures des flux de trésorerie. Au 31 mars 2008, les justes valeurs totalisaient 8,0 M\$ (3,7 M\$ au 31 décembre 2007) en faveur de la contrepartie et étaient comptabilisées à titre de passifs liés aux dérivés. Au 31 mars 2008, une augmentation (diminution) de un pour cent des taux d'intérêt utilisés pour évaluer nos swaps de taux d'intérêt entraînerait une diminution (augmentation) des passifs liés aux dérivés d'environ 5 M\$.

Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable de tous les instruments financiers se rapproche de la juste valeur, à l'exception de la dette à long terme, dont la valeur comptable s'établissait à 2 573,2 M\$ et la juste valeur s'établissait à 2 405,6 M\$ au 31 mars 2008 (2 573,6 M\$ et 2 422,8 M\$, respectivement, au 31 décembre 2007).

10. PART DES PORTEURS SANS CONTRÔLE

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	Au 31 mars 2008	Au 31 décembre 2007
Bell Aliant, s.e.c.	1 724,8 \$	1 740,2 \$
Télébec et NorthernTel (note 2)	-	89,0
SalesBridge	0,4	0,4
	1 725,2 \$	1 829,6 \$

Les distributions déclarées et versées par les filiales aux porteurs sans contrôle s'établissaient comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	2008		2007	
	Déclaré	Versé	Déclaré	Versé
Pour les trimestres terminés les 31 mars				
Bell Aliant, s.e.c.	51,8 \$	51,4 \$	50,4 \$	49,9 \$
Télébec et NorthernTel	-	4,5	9,5	9,9
	51,8 \$	55,9 \$	59,9 \$	59,8 \$

11. CAPITAL DES ASSOCIÉS

Parts de société en commandite

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	Parts de catégorie 1		Parts de catégorie 2		Parts de commandité		Total Capital déclaré
	Nombre de parts	Capital déclaré	Nombre de parts	Capital déclaré	Nombre de parts	Capital déclaré	
Parts au 31 décembre 2007	28 168 803	1 017,1 \$	124 121 177	530,9 \$	54 000	-	1 548,0 \$
Regroupement d'entreprises (note 2)	-	-	8 246 429	513,5	-	-	513,5
Parts au 31 mars 2008	28 168 803	1 017,1 \$	132 367 606	1 044,4 \$	54 000	-	2 061,5 \$

Régimes d'achat de parts des employés

Au total, 489 949 parts du Fonds ont été achetées sur le marché libre pour nos employés au cours du trimestre terminé le 31 mars 2008 (566 816 parts au 31 mars 2007). Une charge de rémunération de 2,3 M\$ liée aux régimes d'achat de parts des employés a été inscrite pour le trimestre terminé le 31 mars 2008 (2,4 M\$ au 31 mars 2007).

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
31 mars 2008

11. CAPITAL DES ASSOCIÉS (suite)

Régime de parts différées

Le tableau suivant présente un sommaire des parts du régime de parts différées au 31 décembre 2007 ainsi que des variations survenues pendant le trimestre terminé le 31 mars 2008 :

<i>(nombre de parts différées)</i>	Au 31 mars 2008	Au 31 décembre 2007
Parts différées en circulation au début	794 980	-
Attribuées :		
Période de service allant de 2006 à 2008	-	316 717
Période de service allant de mars 2007 à mars 2010	-	453 742
Distributions réinvesties	19 621	52 581
	814 601	823 040
Frappées d'extinction	(5 087)	(23 680)
Exercées	(3 412)	(4 380)
Parts différées en circulation à la fin	806 102	794 980
Parts différées acquises à la fin	358 232	216 436

La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des 19 621 parts attribuées en 2008 s'élève à 0,6 M\$ (juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des 823 040 parts différées attribuées en 2007 de 24,1 M\$). Pour le trimestre terminé le 31 mars 2008, une charge de rémunération de 3,7 M\$ (1,5 M\$ au 31 mars 2007) a été comptabilisée relativement aux parts différées en circulation.

12. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Les autres éléments du résultat étendu ainsi que leur incidence fiscale connexe sont présentés ci-dessous :

Pour les trimestres terminés les 31 mars	2008			2007		
<i>(en millions de dollars)</i>	Montant	Impôts	Montant net	Montant	Impôts	Montant net
Gains (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(4,3) \$	(0,9) \$	(3,4) \$	2,4 \$	-	2,4 \$
Moins le reclassement aux résultats	1,2	0,2	1,0	1,3	0,2	1,1
Autres éléments du résultat étendu	(3,1) \$	(0,7) \$	(2,4) \$	3,7 \$	0,2 \$	3,5 \$

Le reclassement aux résultats représente la tranche des gains ou des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie durant les périodes antérieures qui a été transférée dans les intérêts débiteurs au cours de la période considérée.

13. ENGAGEMENTS

Contrats de location-exploitation et contrats d'approvisionnement

Les paiements minimaux futurs estimatifs en vertu des contrats de location-exploitation et des contrats d'approvisionnement s'établissent comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	<i>Reste de 2008</i>	2009	2010	2011	2012	Par la suite
Contrats de location-exploitation	29,3 \$	34,2 \$	30,4 \$	27,5 \$	26,8 \$	307,6 \$
Contrats d'approvisionnement	303,0	348,2	319,7	312,2	312,5	2 534,7
	332,3 \$	382,4 \$	350,1 \$	339,7 \$	339,3 \$	2 842,3 \$

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
31 mars 2008

13. ENGAGEMENTS (suite)

Compte de report

Au 31 mars 2008, l'engagement cumulé du compte de report de Bell Canada était estimé à 152,0 M\$ avec un engagement futur annualisé estimatif de 1,3 M\$. L'engagement cumulé du compte de report tient compte de la diminution du compte de report estimatif au cours du premier trimestre de 2008 relative au programme d'extension des services à large bande approuvé par le CRTC et des initiatives liées à l'amélioration de l'accessibilité des personnes handicapées aux services de télécommunications. Le 3 mars 2008, avec Bell Canada, nous avons présenté une proposition de baisses de taux pour les services d'accès téléphonique locaux résidentiels autonomes liés aux échanges réglementés au sein des zones de desserte autres que celles à coût élevé, situées dans les zones de desserte de l'Ontario et du Québec. Ces taux proposés, s'ils étaient approuvés, élimineraient l'engagement futur annualisé de Bell Canada.

Le CRTC a approuvé au total 102 communautés dans lesquelles Bell Canada peut déployer le service à large bande en utilisant les fonds du compte de report et a ordonné à Bell Canada de déposer une proposition visant un plan de déploiement. En janvier 2008, le CRTC a également approuvé les initiatives proposées par Bell Canada visant l'amélioration de l'accessibilité des personnes handicapées aux services de télécommunications. Finalement, le CRTC a ordonné à Bell Canada de remettre tout solde résiduel dans son compte de report aux abonnés des services résidentiels des zones de desserte urbaines autres que celles à coût élevé, situées dans les zones de desserte de l'Ontario et du Québec de Bell Canada et de Bell Aliant, et de déposer des propositions visant à remettre ces fonds.

Le solde du compte de report de Bell Canada comprend le territoire d'exploitation en Ontario et au Québec que nous avons acquis en 2006. Par conséquent, sous réserve des décisions prises par le CRTC et des instances amorcées par les tribunaux, nous serons touchés par ces propositions et d'autres propositions de Bell Canada visant à satisfaire à ses obligations au titre du compte de report, puisque nous avons accepté de contribuer à une partie des dépenses liées au projet. Nous sommes dans l'incapacité d'estimer l'incidence sur nos résultats financiers pour le moment.

14. GESTION DU CAPITAL

Notre structure du capital inclut toutes les composantes de l'avoir des associés, la part des porteurs sans contrôle dans nos filiales contrôlées, ainsi que la dette à long terme et à court terme, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Nos objectifs en matière de gestion du capital sont les suivants :

- maintenir une souplesse financière afin de conserver notre aptitude à honorer nos engagements en cours et à faire les investissements nécessaires au développement futur de l'entreprise;
- procurer un accès à des flux de trésorerie suffisants pour l'exploitation de l'entreprise;
- diminuer l'incidence de la volatilité des frais de financement sur les flux de trésorerie de l'entreprise;
- optimiser le rendement offert aux porteurs de parts au moyen d'une structure du capital composée d'une combinaison de titres de créance et de capitaux propres appropriée compte tenu du niveau de risque de notre entreprise.

Lorsque nous gérons notre structure du capital, nous tenons compte des variations de la conjoncture ou du niveau de risque de l'entreprise et, de temps à autre, nous examinons notre politique de distribution et pouvons la modifier, nous concluons des opérations de couverture, nous émettons ou rachetons des titres de créance, nous émettons ou rachetons des parts de société en commandite ou nous générons des fonds au moyen de notre programme de titrisation de créances.

Nous utilisons le ratio de la dette nette par rapport au bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) qui constitue une mesure financière non définie par les PCGR pour évaluer notre structure du capital. Ce ratio financier est calculé selon le BAIIA des douze derniers mois. Nous définissons la dette nette comme la dette à court terme et à long terme moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Nous définissons le BAIIA comme les produits d'exploitation diminués des charges d'exploitation, moins le montant inclus dans les charges d'exploitation à l'égard du coût net des régimes d'avantages sociaux étant donné qu'une composante importante de ce coût reflète l'amortissement de coûts antérieurs. Notre objectif en matière de gestion du capital, lequel est inchangé par rapport à l'exercice précédent, est de maintenir ce ratio à 2,0:1 environ.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
31 mars 2008

14. GESTION DU CAPITAL (suite)

Au 31 mars 2008 et au 31 décembre 2007, notre ratio de la dette nette par rapport au BAIIA se présentait comme suit :

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	Au 31 mars 2008	Au 31 décembre 2007
Dette à court terme (incluant les effets à payer)	286,5 \$	218,6 \$
Dette à long terme (incluant la tranche à court terme)	2 573,2	2 573,6
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie	(10,9)	(48,1)
Dette nette	2 848,8 \$	2 744,1 \$
Produits d'exploitation	3 387,4 \$	3 373,4 \$
Moins : charges d'exploitation	(2 058,5)	(2 054,8)
Ajouter : coût net des régimes d'avantages sociaux inclus dans les charges d'exploitation	126,9	131,6
BAIIA	1 455,8 \$	1 450,2 \$
Ratio de la dette nette par rapport au BAIIA	2,0:1	1,9:1

Nous sommes assujettis à certaines clauses restrictives énoncées dans nos facilités de crédit bancaires, incluant le maintien d'un ratio du total de la dette par rapport au BAIIA (tel qu'il est défini dans nos facilités de crédit) d'au plus 3,0:1. En vertu d'une convention des porteurs de parts conclue avec BCE et Bell Canada, nous devons demander leur autorisation préalable si nous désirons augmenter notre ratio de la dette par rapport au BAIIA (tel qu'il est défini dans la convention des porteurs de parts) au-dessus de 2,5:1. De plus, nous sommes assujettis à un test d'émission de nouveaux titres de créance en vertu de notre acte de fiducie relatif aux effets, selon lequel de nouveaux titres de créance à long terme ne peuvent être émis que s'ils se traduisent par un ratio de la dette à long terme par rapport au total du capital (tel qu'il est défini dans l'acte de fiducie) de 75 % ou moins. Nous nous conformons à toutes ces clauses restrictives et nous ne sommes pas assujettis à d'autres exigences externes en matière de capital.

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le 1^{er} janvier 2008, le Fonds nous a cédé sa participation de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel contre 8 246 429 parts de société en commandite de catégorie 2 de Placements Bell Aliant, s.e.c. (note 2). La cession a été comptabilisée à sa valeur comptable.

Au cours du premier trimestre de 2008, le Fonds nous a prêté ses liquidités excédentaires, au moyen d'une série de billets. Le Fonds exige des remboursements en fonction des besoins aux fins d'exploitation. Le billet d'un montant de 1,9 M\$ qui était à payer au Fonds au 31 décembre 2007 a été remboursé le 15 janvier 2008. Les billets émis par la suite portaient intérêt à des taux allant de 3,73 % à 4,53 % par année, et se sont traduits par la comptabilisation d'intérêts débiteurs d'un montant négligeable. Au 31 mars 2008, un billet de 1,1 M\$ était à payer au Fonds, lequel porte intérêt au taux de 3,73 % par année.

Nous procurons une valeur
à long terme à nos porteurs
de parts grâce aux relations
durables que nous bâtissons
avec la clientèle.

Bell Aliant
1-877-248-3113
investors@bell.aliant.ca
www.bell.aliant.ca

